

La Croix

MONTREAL DIMANCHE, 17 AVRIL 1904.—Vol. II, No 3

71^a RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Telephone Bell, Main 1119

ABONNEMENTS : CANADA ET ETATS-UNIS : 1 AN, \$2.00 ; 6 MOIS, 1.00
EN VILLE, PAR LA POSTE : 1 AN, \$2.00 ; 6 MOIS, 1.00
N. B.—Dix abonnements ou plus adresses au même bureau de poste, \$1.00
chacun par année.

Journal Catholique et Independent publie a Montreal

ACCUSE DE "LIBELLE"

Notre ami et collaborateur, M. Henri Bernard, vient d'être traduit devant les tribunaux par M. Bouchard, éditeur de l'Union de Saint-Hyacinthe, qui accuse M. Bernard de libelle pour un passage de son livre "La Ligue de l'Enseignement", deuxième édition, page 91.

Nous n'avons pas à juger ce qui est devant les tribunaux. Nous ne dirons qu'un mot de cette affaire afin que nos abonnés sachent à quoi s'en tenir et puissent suivre facilement ce procès qui ne peut manquer de les intéresser.

M. Bernard avait adressé en hommage un exemplaire de la première édition de sa brochure à tous les journaux français de la province. L'Union répondit à cet hommage par un article dans lequel il déclarait non-seulement qu'il ne partageait pas la manière de voir de M. Bernard, mais traitait l'auteur d'être "vil dans ses attaques et rampant dans ses flatteries."

C'est la réponse à ce charmant compliment que M. Bouchard trouve libelleuse. Nos lecteurs trouveront cette réponse aux pages 90-91 de la brochure deuxième édition.

Nous ne voyons guère comment le rédacteur de l'Union peut bien oser accuser M. Bernard de libelle après pareille attaque.

Quelle que soit l'issue de ce procès nous pouvons dire qu'elle sera à l'avantage de la cause qu'a si vaillamment défendu notre ami Bernard.

La lumière plus pure et plus grande sur cette Ligue si louche sortira de ce procès et nous montrera mieux combien il est du devoir de tous de travailler à démasquer l'ennemi.

M. Bouchard a comme avocat, M. A. Beauchesne, secrétaire de la Ligue, et le défenseur de M. Jean Labourt, éditeur de l'ignoble journal La Lanterne.

Maitre Gustave Lamothe, le défenseur du R. Père Adam, est le défenseur de M. Bernard.

Si M. Bernard supporte maintenant les ennuis d'un procès nullement difflamatoire pour lui, mais bien plutôt honorable, il a la consolation de recevoir les encouragements les plus précieux.

C'est ainsi que, le 11 du courant, Son Excellence le délégué Apostolique lui faisait transmettre ses félicitations, par la lettre suivante :

Délégation Apostolique
Ottawa, 11 Avril 1904.

M. Henri Bernard,
Notre-Dame-des-Neiges Ouest, P. Q.
Monsieur,

Son excellence me charge de vous accuser réception de votre brochure La Ligue de l'Enseignement.

En vous remerciant de cet envoi, son Excellence me prie en même temps de vous féliciter en son nom pour votre beau travail, et aussi pour le succès qui a déjà couronné vos efforts.

Veuillez me croire, Monsieur
Votre bien dévoué en J. C.
Alfred A. Sinnott Pfr.
Secrétaire.

Ce n'est d'ailleurs pas là le premier témoignage que M. Bernard reçoit. A peu près tout l'Episcopat canadien a tenu à encourager notre jeune ami et à approuver ses efforts pour démasquer l'ennemi.

A nous de faire notre part en priant d'abord pour le succès de cette cause qui n'est pas seulement celle de M. Bernard mais celle de tous les catholiques.

Lisons ensuite cette brochure si redoutable pour la Ligue ; car nous pensons bien que cette attaque ne vient pas seulement de M. Bouchard.

A notre jeune et courageux ami, nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

Une lettre remarquable DE Mgr Langevin

A l'association de la
Jeunesse

Saint-Boniface, 2 avril 1904

A Monsieur le Secrétaire
de l'Association Catholique
de la Jeunesse Canadienne-française.

Monsieur le Secrétaire,
La lecture de votre brochure intitulée "Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française" m'a fort intéressé, et je suis charmé de voir que l'on veut organiser la jeunesse catholique pour la défense de l'Eglise et de toutes les causes qui intéressent la religion et la patrie canadienne, en dehors de l'esprit de parti.

Ce sera un spectacle nouveau mais très réconfortant et il est grandement temps que l'on s'y mette. L'Eglise n'est militante ici-bas que parce que les ennemis du bien la jaloussent et l'attaquent, elle ne demande qu'une chose : la liberté.

Or, dans notre pays, doté de si belles institutions politiques et plus libre que beaucoup d'autres, l'Eglise ne jouit pas d'une pleine et entière liberté. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un regard en arrière et de se demander comment, en 1890, au Manitoba, la Constitution a pu être violée impunément et sans remède, alors que la minorité catholique du Manitoba a été injustement privée d'un système d'écoles séparées, consacré par vingt années de fonctionnement régulier et légal dans la Province.

Quelle a été, dans cette circonstance si grave pour tout le Dominion, l'influence politique et sociale des catholiques du Canada dont la liberté était violée dans la personne de leurs frères du Manitoba ?

Malheureusement, cette influence a été presque nulle, et cela, faute d'organisation. Nos frères séparés et les hommes d'Etat dignes de ce nom ne refuseront pas de nous rendre justice sur ce point comme sur tous les autres, si nous savons nous unir pour réclamer nos droits. Il n'y a peut-être pas de pays au monde où les catholiques peuvent être plus libres, s'ils le veulent.

La formation d'une Association catholique de la jeunesse ayant pour programme la piété, l'étude et l'action, est donc des plus opportunes et des plus désirables, et elle sera féconde si nous savons travailler activement à sa réalisation.

Allez donc de l'avant, chers jeunes gens, qui commencez avec la bénédiction de votre digne Archevêque, la grande œuvre destinée à protéger et à revendiquer au besoin tout ce qui est justement cher aux catholiques et aux vrais patriotes dans notre cher Canada.

Les pratiques religieuses en commun et en public s'imposent à des croyants sincères : il faut savoir s'affirmer ; l'étude approfondie des questions agitées parmi nous permettra d'agir par conviction et non sous le coup de la passion et de l'intérêt. Un avocat protestant, de Winnipeg, disait en 1896 : " Depuis que j'étudie la question des écoles du Manitoba, je me sens pris d'enthousiasme pour la cause des catholiques, je n'avais pas l'idée que leurs droits fussent si clairs et si indéniables."

Enfin, rien de plus désirable et de plus urgent que l'action sociale des ca-

tholiques comme tels : cette action a été trop négligée jusqu'ici en face de l'organisation forte et active d'autres groupes de citoyens qui s'étonnent de nous trouver si divisés et qui se demandent si certains hommes publics catholiques croient à l'Eglise.

Il manque à notre jeunesse instruite des cours de droit public au point de vue catholique. Trop souvent les principes catholiques sont méconnus ou même combattus faute d'être connus et compris par les catholiques eux-mêmes.

En conséquence, c'est de tout cœur que je bénis le premier groupe de jeunes gens catholiques qui aura le courage et l'honneur d'arborer le drapeau d'une " Association catholique " se préparant à l'action sociale par la prière et l'étude.

Bon courage et en avant.
Dieu le veut ! Dieu le veut !

† ADELARD,
O. M. I.,
arch. de Saint-Boniface.

Un sophisme sur la peine de mort

Comme il est facile, quand on manque de philosophie, de se payer de faux arguments qu'on appelle des sophismes ! !

Dans la foule de réponses données à la Presse contre la peine de mort, il n'y a simplement que l'expression d'un sentiment non raisonné : affaire de goût et d'opinion. Nous avons dit ce qu'il y a de ridicule dans la manière de traiter une aussi grave question. Il y a un correspondant cependant qui a donné un argument qui pourrait en imposer à un certain nombre.

Dieu, dit-il, après avoir reproché à Caïn son crime ne le fait pas mourir. Beau dommage ! D'après le texte de la Genèse, il ne restait plus sur la terre qu'Adam et Eve et leur fils Caïn qui venait de tuer Abel. Il n'y avait guère à craindre que Caïn trahît son père et sa mère pour rester tout seul sur la terre. Mais l'Ecriture ajoute que Dieu laissa Caïn errant et vagabond sur la terre ; or en continuant l'argument du correspondant de la Presse nous arrivons à la conclusion qu'il faudrait, comme Dieu l'a fait pour Caïn, laisser vagabonder tous les assassins au milieu de la société, nous contentant de les maudire, de les marquer d'un signe comme on marque un bœuf dans le troupeau.

Quand on fait un argument, il ne faut pas laisser d'échappatoire comme celui-là.

Non, Messieurs les ennemis de la peine de mort, vous ne trouverez rien pour vous appuyer solidement dans la cause de Caïn.

XX.

UNE COURTE PROFESSION DE FOI

Un des professeurs les plus distingués de l'Université officielle de Paris faisait ainsi sa profession de foi : " Je suis catholique pratiquant, et voici mon très simple raisonnement : Il y a un Dieu, tout me le dit, la science me le montre. S'il y a un Dieu, l'homme a des devoirs envers lui, il y a donc une religion. Trop occupé par mes études spéciales, je ne puis faire de la théologie. Mais j'ai regardé toutes les religions connues. La religion catholique est incontestablement la plus élevée, la plus pure, elle domine l'histoire. Cela me suffit : je tombe à genoux et je suis son fils soumis en toutes ces questions supérieures dont la science ne peut pas dire le premier mot."

Quel exemple pour tant de pédants qui, n'ayant que quelques faibles notions de la science, osent en son nom attaquer la foi !

La réforme de la musique sacrée

I—COMMENT Y ARRIVER

II—OBSTACLES A SURMONTER

Nous tenons d'un correspondant romain les détails suivants sur le travail de la commission romaine préposée à la réforme de la musique sacrée dans Rome même.

Il ne sera pas sans intérêt et surtout, sans profit, de voir la façon de procéder de cette commission dans la tâche ardue qui lui est imposée. Le Saint-Père se rend parfaitement compte de la difficulté qu'il y aura à rétablir dans le monde entier ce beau chant grégorien qui régnait autrefois souverainement dans l'Eglise Catholique. Il a manifesté le désir que dans les moments les plus solennels de la liturgie, le peuple, qui représente l'unum sanctum catholicam et apostolicam Ecclesiam, prenne part aux offices en chantant les mélodies grégoriennes.

—Ce programme, dit un membre de la commission, car ces quelques mots en tracent un véritable, il faudra beaucoup de temps pour parvenir à le réaliser.

Nous devons procéder graduellement, à cause des multiples difficultés.

Ces difficultés sont de différentes natures. D'abord le peuple malheureusement s'est déshabitué de toute participation directe au chant par suite de l'introduction des solistes, des orchestres, des chœurs logés dans une tribune élevée et séparée du reste des fidèles. C'est toute une éducation musicale à refaire. Il faut commencer par la base, la jeunesse, les élèves des séminaires et des écoles. En attendant, il faudra nous en tenir à des demi-mesures. Et en quoi consisteront-elles ? voici :

D'abord, toutes les églises de Rome ont reçu ordre de soumettre à révision leur matériel musical. Les partitions sont examinées et pour le moment ne sont exclues que les morceaux absolument dénués de sentiment religieux. Il va sans dire que les solos sont rigoureusement pros crits. Ainsi l'Ave Maria, de Gounod, en si grande faveur auprès du public ne sera plus donné. Cependant les compositions qui seront pénétrées d'un sentiment religieux et ne seront pas de la musique de concert, seront tolérées au moins pour le présent. Toutes celles qui sont ainsi revues et admises sont munies d'une estampille et désormais par ordre du cardinal vicaire, aucune musique ne pourra se jouer dans les églises qui ne porte ce cachet, et, si besoin en était, des mesures disciplinaires seront prises contre les récalcitrants. Car, il le faut bien penser, la réforme, comme toute réforme, du reste, rencontre bien des opposants. Il est facile de les énumérer.

En premier lieu, il y a ceux qui chantent dans les églises sans savoir bien le solfège, et ils sont nombreux ; puis tous les solistes et les virtuoses, irritables gens ; puis les éditeurs de certaine musique qui n'aura plus cours ; enfin certains compositeurs qui se figurent qu'en mettant un texte sacré sous une mélodie banale, ils ont fait une œuvre liturgique. Vous voyez que les mécontents ne manquent pas.

Mais comment recruter les choristes à l'avenir ? En multipliant les écoles gratuites pour préparer des choristes capables d'exécuter proprement la musique sérieuse.

Nous aurons des enfants, de jeunes garçons qui fourniront les sopranos et les altos.

Ils devront passer des examens et recevront des certificats. Bon nombre d'entre eux auront une jolie rétribution mensuelle.

Voilà ce qui se fait pour Rome même. Il va sans dire que des commissions semblables seront instituées en France, en Allemagne, un peu partout. C'est le seul moyen d'arriver en peu de temps à un résultat tangible.

TOUJOURS DU SANG

Nos journaux à sensation peuvent être fiers de leur propagande de vulgarisation du crime. Un nouveau meurtre vient d'ensanglanter notre cité de Montréal : une malheureuse femme a été trouvée égarée dans son lit, un soir de la semaine dernière, et l'on accuse le mari, un alcoolique, d'être l'auteur de l'attentat.

Quoi qu'il en soit, nos gazettes jaunes, à force de faire grand tapage, à qui mieux mieux, autour de chacun de ces crimes nouveaux, rendent le meurtre monnaie courante et donnent un cachet de célébrité à ses tristes auteurs. Elles ne sauraient esquiver une large part de la responsabilité dans le développement de cette série rouge, développement qui devient intense, avec les récentes affaires de Saint-Fulgence, près Chicoutimi, et de la rue Montcalm, à Montréal.

Joignez à cela le zèle qu'apportent nos gros journaux à apitoyer le public sur le triste sort de ces pauvres assassins ; à les rendre sympathiques, dans la mesure du possible. Vous entreverrez alors de belles perspectives sur l'état de choses où nous mènent nos entrepreneurs en publicité, à exploiter ainsi la curiosité malsaine des foules, leur appétit des sensations mauvaises. Nous marchons à la barbarie, à moins qu'une réaction efficace ne se produise bientôt.

Elle se produira, cette réaction, le jour où ceux qui en sentent le besoin se feront respecter des journaux qui sollicitent leur patronage, en les renvoyant, à moins qu'ils ne s'amendent, comme on éloigne de soi de mauvais serviteurs.

LE CROISÉ.

En Allemagne et en France

Nous lisons dans la Semaine Catholique de Séz, France :

" Nous assistons à des événements vraiment étranges et singulièrement instructifs. Pendant que les congrégations religieuses quittent la France ou elles ne sont plus reconnues et autorisées, l'Allemagne abolit les derniers vestiges du Kulturkampf et ouvre ses portes aux Jésuites, aux Lazaristes, aux Dames du Sacré-Coeur, comme elle l'avait fait, il y a quelques années déjà, pour les Rédemptoristes et les Pères du Saint-Esprit. C'est le Conseil fédéral lui-même qui a abrogé l'article de la loi contre les Jésuites.

" On sait que le Conseil fédéral est composé de cinquante-huit plénipotentiaires nommés par les Etats confédérés, et que, représentant des pays où le protestantisme domine, il ne saurait être suspect de bienveillance excessive envers les catholiques. C'est une raison d'équité et de bon sens qui a guidé le Conseil. La proscription des Jésuites et ordres religieux était une œuvre de haine, indigne d'un grand Etat, et qui ne pouvait durer. Quel tort avait fait à la patrie ces religieux allemands qui consumaient leur vie à toutes les œuvres de bien ? Il avait fallu la dureté de Bismarck et toutes sa puissance pour commettre envers eux une injustice si criante.

" Peu à peu, les gouvernements confédérés sont revenus à une plus saine appréciation des choses : ils ont compris ce qu'il y avait d'odieux dans ces mesures de proscriptions, et ils se sont honorés en les retranchant de leurs lois.

" Chose non moins remarquable, les socialistes ont approuvé l'acte du Conseil fédéral. " Le parti socialiste, écrit Bebel, se félicite de l'abrogation des lois d'exception, méme dirigées contre le cléricanisme, que l'on doit uniquement combattre par l'appel aux intelligences et la diffusion des doctrines socialistes. " Voilà, certes, un langage que ne tiendraient pas les socialistes français ; car ils ont renié toute idée de liberté et ne connaissent que la force brutale. Il y a, d'ailleurs, des différences essentielles entre l'école socialiste allemande et l'école socialiste française.

Le Coin des Jeunes.

C'est la jeunesse religieuse et libre
qui fera l'avenir de la patrie.

CHATEAUBRIAND.

Les Cercles d'Etudes DE CAMPAGNES

Ce n'est pas seulement dans les villes ou dans les collèges que doivent s'établir les Cercles. Gardons-nous d'oublier les campagnes. Elles renferment des énergies que nous aurions tort de dédaigner et qui n'attendent qu'un objet pour se dépenser.

Un de mes amis, actuellement à la campagne, m'écrivait dernièrement : "Les jeunes gens de nos campagnes sont bons en général, ils ont un excellent cœur, ils aiment les œuvres nobles et grandes et il suffit, la plupart du temps, de les leur proposer pour qu'ils acceptent de tout cœur ; ils sont inactifs parce qu'ils ne savent pas comment agir, il suffit de leur donner une orientation pour qu'ils agissent. J'ai tout lieu de croire que les Cercles d'études que vous voulez fonder feront un bien immense dans nos campagnes canadiennes".

Les Cercles ruraux seront pour les jeunes de la campagne une source de grands avantages. Ils compléteront l'instruction acquise à l'école primaire, ils élargiront le domaine de leurs connaissances, ils donneront à leur esprit une nourriture dont ils s'habituent trop facilement à être privés. Ils éveilleront des initiatives et des dévouements.

Evitant l'oisiveté, subissant la bonne influence du travail intellectuel, ces jeunes gens resteront moraux. La corruption et le mal auront moins de prise sur eux et, de leur côté, ils auront plus de force pour les repousser. Affermis par l'étude, sanctifiés par la piété, soutenus par l'idée de l'action, ils résisteront aux entraînements d'autant mieux qu'ils auront moins le loisir de penser aux plaisirs dangereux.

De plus les Cercles d'études transporteront ainsi l'action chrétienne et patriotique dans un nouveau milieu ; ils formeront une génération d'hommes plus indépendants parce qu'ils seront plus instruits, des citoyens que la habileté des orateurs de parti ou des semeurs d'idées fausses ne pourra plus duper. Ils formeront des agriculteurs pénétrés de respect pour leur état et moins portés à le délaisser puisqu'il en connaissent la grandeur. Ils favoriseront la fondation des œuvres rurales pour la protection des cultivateurs, et feront comprendre dans un sens chrétien la question sociale qui ne se restreint pas aux seuls intérêts des villes. Ils permettront l'étude de la colonisa-

tion en dehors des intérêts de parti, etc. Ce problème religieux, les grands principes seront connus avec netteté et les objections auxquelles on ne pouvait autrefois toujours répondre recevront des répliques claires et catégoriques, fruits d'une étude populaire de l'apologétique, efficace complément de l'éducation reçue au catéchisme et à l'église.

L'œuvre n'est pas toujours facile, mais n'allons pas nous en exagérer les difficultés. (1) Les études n'éloigneront pas ces jeunes gens comme on le croit trop facilement. Bien au contraire, le travail intellectuel n'est pas pour leur déplaire. "Ils sont inactifs parce qu'ils ne savent pas comment agir" me dit mon correspondant. Qu'on leur propose un travail comme celui qui s'effectue dans le Cercle, ils seront heureux de l'accepter et s'y mettront avec ardeur. Après de rudes travaux, ils aiment à donner à leur esprit son aliment. La discussion les anime et les attache, l'échange d'idées excite leur intérêt. Il leur plaît d'exprimer ce qu'ils pensent, de faire adopter leurs vues, de les défendre.

Ils pourront suivre aussi aisément ces études. Leur intelligence fureteuse cherche et approfondit. Toutes les questions qu'on agit dans ce Cercle ont d'ailleurs un côté populaire qui se traite facilement. D'autres sujets sont absolument de leur ressort, les sujets qui touchent l'agriculture par exemple. Un espoir d'ailleurs et un motif de confiance c'est que nos jeunes gens de campagne ont de la ténacité, qu'ils n'abandonnent pas sans raison l'œuvre qu'ils ont commencée, qu'ils mettent une espèce de fierté à remplir le but qu'ils se sont proposé. Leur bonne volonté, leur constance, leur esprit inquisiteur, leur solide bon sens écarteront plus d'un obstacle à redouter dans d'autres milieux. D'ailleurs on évitera bien des difficultés en adoptant une méthode de fonctionnement très simple. Il est vrai de dire que cette remarque s'applique à tous les Cercles d'étude.

A la campagne plus qu'ailleurs éloignons la solennité qui gêne. Pas de confrenciers bavards. On se défie des diserts et des grands parleurs. Un causeur court et précis plaira toujours. N'inquiétons pas non plus ces jeunes gens par un souci trop grand de la forme. Nous ne réussissons qu'à introduire la gêne. Que l'on s'exprime dans la langue du terroir. La lecture et les études auront vite fait disparaître.

(1) On trouvera de précieux renseignements et de grands secours d'expérience dans des livres récents publiés sur les patronages, par exemple : *Bozon, les Patronages paroissiaux*.

tre les imperfections. Ne proscrivons d'une façon spéciale que les anglicismes.

Enfin qu'on trouve des sujets appropriés. Les questions d'apologétique viennent en premier lieu. La religion n'est jamais assez connue : on en néglige trop l'étude après la première communion.

Puis tout naturellement arrive la question agricole. Les jeunes campagnards s'y arrêteront complaisamment car ils pourront en dire beaucoup de choses. Ils discuteront les idées émises dans des livres et reprendront sans scrupule des questions résolues par les théoriciens, et qui, examinées dans la pratique, demandent une toute autre solution. Ils parleront d'expérience.

A cette question se rattacherait naturellement la colonisation discutée avec soin ; cette étude devra susciter des colons qui, au lieu d'aller perdre dans les villes un sang pur et généreux, se dispenseront à fertiliser et à peupler la province de Québec. Voilà les sujets principaux. Les questions d'éducation, la question ouvrière, etc., pourront être abordées ensuite si le directeur prévoit qu'on pourra les traiter avec un véritable profit. Mais la question agricole est assez importante pour suffire à elle seule.

Ces Cercles d'études ruraux pourraient être fondés avec profit dans les patronages là où ils existent. Dans tous les cas, le curé ou le vicaire sont les directeurs tout désignés de ces cercles. A eux de trouver les jeunes qui désirent étudier, de les organiser, de les aider, de stimuler leur zèle. Les jeunes collégiens des campagnes pourraient jusqu'à un certain point contribuer à fonder de ces Cercles en faisant connaître le mouvement de l'A. C. J. et en encourageant la formation des groupes.

Mais pas d'imprudences. Ne fondons de ces Cercles qu'à bon escient. N'allons pas à l'aventure. Les Cercles de campagnes sont peut-être les plus difficiles à soutenir. Ne nous exposons pas à un échec, sachons prévoir les difficultés, pour y parer au moment venu.

J'ai parlé des Cercles d'études ruraux pour montrer que si nous comptons d'abord et immédiatement sur les jeunes des collèges, nous voulons aussi unir à nous toute la jeunesse qui veut travailler et agir.

JEAN NIL.

Le sentiment national

Le sentiment national, il n'y a pas à le nier, n'est guère développé chez les nôtres. Il est à un état latent assez peu rassurant. D'où vient que le Canadien français, en général, ne se sente pas un patriotisme très fort ? D'où vient que son cœur ne sait pas battre de crainte aux dangers qui menacent la patrie, ou de joie aux succès qui la grandissent ? La réponse à cette question est facile : le sentiment national chez nous n'a pas été assez cultivé.

M. C.-J. Magnan, dans le dernier numéro de l'*Enseignement Primaire*,

fait à ce propos des remarques aussi justes qu'opportunes. Il ne se borne pas à constater le mal, il indique le remède : cultiver davantage le sentiment national à l'école primaire.

Voici d'ailleurs en quels termes M. Magnan s'exprime :

"Notre petit coin est si doux !
Vivons ! Aimons ! Mourons chez nous !"
THÉODORE BOUTEL.

"L'amour de la patrie est inné dans le cœur de l'homme. Chez l'enfant, ce sentiment sommeille, et il suffit de le réveiller délicatement ; puis, pendant les années de scolarité, l'instituteur doit le cultiver avec soin.

Toutes les matières du programme se prêtent facilement à un enseignement patriotique bien compris. C'est la lecture, d'abord, qui initie les enfants aux choses de la vie. Si elles sont bien choisies, ces lectures, elles font naître dans l'âme de l'élève des idées nouvelles pour lui. C'est alors qu'il apprend à mieux regarder ce qui l'entoure, à se rendre compte de bien des détails non remarqués jusque là.

Le dévouement de ses parents, l'amour de ses frères et sœurs, l'amitié des voisins, la magnificence des fêtes religieuses, les beautés de la nature, en un mot, l'attachement aux objets qui ont, les premiers, frappé ses regards, et qui ont été témoins de ses premiers pas dans la vie, prendra une forme sensible : c'est, chez l'enfant, la première manifestation du sentiment national.

Avec les années, ce sentiment s'affermira, et il deviendra de l'amour, un amour vrai, puissant, pour le pays natal. Au cours de l'existence, cet amour de la patrie se manifeste par un dévouement éclairé à la terre où l'on a vu le jour, une fidélité inaltérable à la foi des ancêtres et aux traditions du passé.

Mais il n'y a pas que la lecture qui soit un moyen de culture patriotique. Tous les exercices constituant l'enseignement de la langue maternelle : grammaire, dictées, devoirs orthographiques, analyse, récitation, rédaction, etc., permettent de cultiver le sentiment national à l'école, sans nuire à l'enseignement de la langue.

Seulement, pour que nos enfants puisent dans leurs études primaires même un patriotisme bien canadien, il importe de mettre entre leurs mains des livres imprégnés de sentiments canadiens ; des livres où se trouvent à chaque page le nom du Canada ou celui de ses fondateurs ; des livres dont une bonne partie a été tirée de notre histoire nationale ou empruntée à la géographie descriptive de ce pays.

Nous touchons ici à une question importante : celles des livres de classes. Les commissions scolaires, les instituteurs et les institutrices comprennent combien il importe de mettre dans nos écoles canadiennes des manuels bien canadiens, c'est-à-dire des manuels rédigés expressément en vue des besoins de notre pays. Au point de vue de la méthode, certains ouvrages européens ont été introduits dans nos classes. Ce n'était peut-être pas, en soi, une mauvaise démarche. Mais plusieurs constatent, aujourd'hui, que ce n'est pas en façonnant le cœur et l'âme de nos enfants à la française ou à l'an-

glaise qu'on en fera de vrais Canadiens dans le sens traditionnel du mot.

"Que faire ?—Choisir parmi les ouvrages classiques actuellement approuvés par le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ceux qui tiennent le plus compte de nos sentiments religieux et nationaux, ceux qui aideront le mieux le maître à cultiver le sentiment national dans le cœur des petits Canadiens français.

"Ne l'oublions pas, c'est dans les livres d'école, quelque modestes qu'ils fussent, que tous, plus ou moins, nous avons appris ce qui est capable de donner la conception de nationalité et de préciser dans l'esprit ce que c'est que la patrie. Nos jeunes âmes n'ont-elles pas frémi de bonheur au récit des hauts faits de nos pères ? Ne sont-elles pas devenues tristes lorsque l'histoire nous apprenait leurs malheurs et leurs revers ? Avec quel plaisir n'écrivions-nous pas la dictée dont la lecture préparatoire nous avait révélé le charme patriotique ? Et l'étude de la géographie combien n'a-t-elle pas élargi nos horizons, en nous faisant franchir les limites de la paroisse natale pour embrasser d'un coup d'œil le comté, puis la province, enfin le Canada tout entier. Lorsque nous eûmes connu l'étendue, la beauté, les richesses de notre pays ; quand on nous eut appris que nulle part ailleurs la liberté et la paix ne régnaient plus complètement que sur les bords du Saint-Laurent ; que peu de contrées rivalisaient avec la nôtre au point de vue pittoresque et de la salubrité, qui d'entre nous n'a pas senti monter de son cœur à ses lèvres ce cri patriotique :

"O Canada ! mon pays, mes amours !"

La France et l'Angleterre

On annonce officiellement que le traité colonial anglo-français a été signé au ministère des affaires étrangères, à Londres. Il comprend trois conventions distinctes.

La première a trait à l'Egypte et au Maroc ; la deuxième et à l'Afrique occidentale et la troisième au Siam, aux Nouvelles-Hébrides et à Madagascar.

Aux termes du traité, la situation politique actuelle et en Egypte reste la même, et une entente complète est conclue en ce qui regarde les finances égyptiennes. La Grande-Bretagne reconnaît à la France le droit de veiller à la tranquillité au Maroc, alors que la France n'empêchera pas l'action de la Grande-Bretagne en Egypte, et la Grande-Bretagne adhère à la convention de 1888 pour la neutralité du canal de Suez. Il est entendu que les travaux publics et les autres entreprises en Egypte et au Maroc resteront entre les mains des États respectifs.

Afin d'assurer le libre passage du détroit de Gibraltar il est entendu qu'aucune fortification ne sera érigée sur la côte marocaine entre Méhilla et l'embouchure du fleuve Sébou.

A Terre-Neuve, la France renonce aux droits exclusifs de pêche sur la côte française, bien qu'elle conserve le droit de pêcher des amorces.

La persécution religieuse

Nous tenons autant que possible à mettre nos lecteurs au courant de la persécution religieuse en France. Afin de bien montrer la diversité des moyens sournois qu'emploient les vicaires du détroqué Combes, nous publions la lettre suivante adressée au président du conseil par le R. P. Désiré des Planches, de l'Ordre des Capucins : Monsieur le président,

J'arrive à l'instant de la Ville éternelle et j'apprends qu'un inconnu aurait soldé en mon absence les amendes à nous infligées pour délit de congrégation.

Chacun le sait à Marseille : en pleine audience, nous avons hautement déclaré que ces amendes, nous ne les paierons jamais ; dans la suite, maintes fois menacés de saisies et de prison, nous avons formellement interdit à nos amis, par voie de presse, de les payer en notre nom, montrant ainsi que le droit ne doit en aucune sorte, même en apparence, pactiser avec l'injustice et l'impunité.

Or, le presse annonce qu'un catholique aurait réglé le montant de ces amendes.

Si la fait est exact, la Perception a commis une sorte de forfaiture, car elle connaissait nos intentions, elle savait que nul n'avait reçu mandat de verser au Trésor la somme injustement exigée.

Une des victimes, en mon absence, a déjà protesté, dans une lettre publique dont je loue sans réserve la teneur. Mon devoir est de protester à mon tour, ou plutôt de déjouer une manœuvre, car nous sommes bien en présence d'une manœuvre de la tyrannie aux abois.

Réduit à nous incarcérer, vos agents ont reculé devant l'odieuse d'une telle mesure et pour n'avoir pas l'air de capituler, voici qu'au bout de près d'un an de tergiversations et de menaces, ils informent le public que des catholiques ont payé à notre place.

Le dernier mot, M. le président, vous ne l'aurez pas ; il nous restera. Il est des humiliations qu'un religieux, si humble qu'il doit être, ne peut souffrir, celles infligées à son caractère et à sa foi. Nous taire, après cette déclaration, serait un de ces opprobres-là. Nous voulons parler et nous parlons.

Bas le masque ! M. le président ; ce catholique généreux, quel est son nom ? Nous vous sommions de le révéler. Si vous ne répondez pas clairement et sans embages à la question, c'est que les amendes à la question, c'est que les

amendes sont payées par vous-mêmes, et il restera établi que vous avez capitulé.

Hier même, sur la terre d'exil, j'ai rencontré un Frère-Mineur-Capucin que vous avez retenu au cachot durant plus d'un mois, pour l'étrange crime d'avoir fait son devoir en réclant l'oppression. Privé de toute nourriture, les 24 premières heures, il n'eût les autres jours qu'une soupe dégoûtante avec une crûte de pain noir, alors qu'on permettait aux autres prisonniers de faire venir leur repas de dehors. Nous avons eu l'honneur de perpétrer le même forfait, nous réclamons l'honneur du même châtiement.

Pourquoi cette diversité de traitements ? Auriez-vous donc enfin repris votre Histoire ?

J'arrive de Rome. Là j'ai vu les ruines des palais des Césars, j'ai vu parmi les cendres exercées de tout puissants persécuteurs, se dresser les tombes glorieuses des confesseurs et des martyrs ; et j'ai compris que la prison est le vestibule de la liberté triomphante, que le sang répandu fertilise le sol, et que partout où il coule mûrissent les moissons de la victoire, j'ai compris, comme le chantait notre évêque vénéré en présence de la chaire de Saint-Pierre, que le Christ règne et que, assis dans sa gloire, ses ennemis lui servent d'escabeau.

Cette vérité, vous l'avez déjà comprise à votre tour, M. le président. Mais quel que soit le mobile de vos actes à notre égard, nous vous déclarons de nouveau que vous n'aurez pas le dernier mot. Nous ne chercherons pas la prison en elle-même, nous affirmons seulement nos droits de Français, de chrétiens et de moines, affirmation qui entraîne sous votre gouvernement la contrainte par corps.

Allez donc jusqu'au bout, puis sachez le : que vous nous laissiez libres ou que vous nous mettiez les menottes, le vaincu, c'est vous ; et le triomphateur, c'est Celui que vous poursuivez dans votre rage impuissante d'apostat, et que nous, grâce à Lui, nous aimerons jusqu'à la mort : le Christ.

Nous sommes moins à plaindre que vous, M. le président. Si nous souffrons sous vos coups, nos souffrances nous sont à profit et à gloire, endurées qu'elles sont pour l'amour du roi divin de nos cœurs ; tandis que vous-mêmes torturés par une foi qui refuse de s'éteindre, par un remords qui refuse de se taire, vous provoquez, parmi de douloureux triomphes, la condamnation du Juge éternel des vivants et des morts.

Recevez, M. le président, l'assurance de notre religieuse obéissance aux justes lois de notre pays, mais aussi de notre inviolable fidélité à Dieu, à saint Fran-

çois, à notre règle et à nos vœux.

Fr. Désiré des Planches,
Frère-Mineur-Capucin.

CHOSSES ET AUTRES.

M. Combes et les emblèmes religieux.

— L'ordre donné par M. Combes d'enlever les crucifix et autres emblèmes religieux placés dans les tribunaux cause de l'émotion à Paris et en province. Au Havre, les ouvriers ont refusé de descendre les images sacrées, et à Lyon le même refus des ouvriers a obligé les autorités à avoir recours au bureau de l'architecture.

A un congrès tenu à Toronto où non moins de quarante-six rapports d'ingénieurs ont été lus, M. J. Obalski, ingénieur français de la Province a lu une étude sur le minéral de radium dans la province de Québec.

Sur les 46 rapports d'ingénieurs communiqués au Congrès de Toronto, il y en a eu 12 concernant les minerais de Colombie Britannique et du Yukon, 8 sur des industries de la province de Québec et des provinces maritimes et 8 sur les industries d'Ontario.

Belges et Bretons

Désirant faire habiter nos régions de Colonisation, nous jetons aussi les yeux sur les immigrants, qui en nombreuses troupes débarquent chaque année sur nos rives.

Cependant, la vie de tous ces étrangers, honnêtes sans doute, mais n'ayant ni nos goûts ni nos habitudes, professant pour la plupart une autre religion que la nôtre, ne parlant même pas notre belle langue, ne nous encourage pas à leur donner une place au milieu de nous.

Pour être à notre aise chez nous, tout en observant les lois de l'hospitalité sur la terre du Canada, nous offrons à l'immigration étrangère les plaines fertiles de l'Ouest Canadien.

Tout de même, semble-t-il, à cause des déboursés énormes faits par notre province pour l'immigration, il est juste que nous puissions en retirer quelque profit ou du moins faire un choix parmi ces colons étrangers.

Notre choix est tout fait. Nous comptons sur une immigration belge et bretonne pour nous fournir des colons parlant notre langue et professant notre foi.

Nous pourrions retirer de grands avantages d'une telle immigration et les colons en retireraient aussi. Car en Bretagne comme en Belgique, les cultivateurs rencontrent des difficultés, soit à cause de la pauvreté du sol ou à cause des entraves mises à la liberté.

En se dirigeant vers la terre promise de la province de Québec, les colons de ces pays trouveront une province essentiellement agricole, où le sol ne fait pas défaut mais bien les bras pour le cultiver.

Les Belges et les Bretons rencontreront ici une majorité catholique qui les recevra à bras ouverts; ils pourront professer leur foi avec la plus grande liberté possible, faire instruire leurs enfants à des écoles catholiques et prier Dieu dans des temples catholiques.

Le Breton trouvera dans la province de Québec des Bretons-Canadiens, puis-que nous sommes, pour la plupart, descendants de Bretons. Le Belge y vivra avec un grand nombre des siens déjà établis au pays.

A ces avantages, importants pour le colon étranger, s'en joignent une foule d'autres.

Nous n'avons pas ici de service militaire obligatoire; les impôts n'existent pas sur la propriété, hormis pour frais d'entretien des écoles et des municipalités.

La naturalisation n'est pas une nécessité pour posséder des biens-fonds et le serment d'allégeance n'est pas du tout contraire à notre foi.

Le colon pauvre, étranger ou canadien, qui ne peut élever de suite sa maisonnette, trouvera de spacieuses maisons mises à sa disposition par le gouverne-

ment, il pourra y loger sa famille en attendant qu'il puisse élever son propre toit.

De plus, l'hospitalité canadienne-française n'est pas du domaine du passé, et les colons recevront un abri dans les familles de nos campagnes.

Enfin, point n'est besoin d'être très riche pour devenir propriétaire d'un lopin de terre; vingt sous l'acre, c'est-à-dire un franc; pour un lot de cent acres de terre fertile, cent francs suffisent! et de plus le colon a cinq ans pour payer cette somme.

Comme on le voit, le colon belge ou breton a tous les avantages possibles en venant s'établir dans la province de Québec, et d'un autre côté il se rend très utile à la race canadienne-française.

Ne serait-il pas très opportun qu'un colonisateur zélé s'occupât activement à diriger cette immigration, non pas vers l'Ouest, mais vers les fertiles régions de la province de Québec!

MICHEL PIVARD.

Lettre Ouverte

Séminaire de Ste-Thérèse de Blainville,

le 6 Avril 1904.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez entrepris une juste campagne contre "Timothée et le bonhomme Ladébauche." Les lecteurs de LA CROIX vous en savent gré. Cependant la "Presse" et la "Patrie" continuent à nous afficher de semblables caricatures; c'est à faire sourire de pitié. On pardonnerait la chose à certains journaux humoristiques des Etats-Unis: ces feuilles n'ont pour but que d'amuser leurs lecteurs par des bouffonneries. Mais que dire de nos grands quotidiens? Sont-ils excusables de nous présenter du burlesque et du boursoufflé? Non, cent fois, non. Le devoir d'un journal est d'instruire le peuple et non de le faire rire, de semer de saines convictions chez les classes ouvrières et non l'amour des farces. Que feraient nos cousins d'outre-mer, si les grands journaux de Paris se mélaient de publier de semblables illustrations? Ils laisseraient tout simplement aux camelots l'occasion de se divertir.

Agissons donc de même et mettons tout simplement de côté les insignifiances de Timothée et les drôleries du père Ladébauche. Vous faites bien de lutter contre ces innovations d'un goût complètement répréhensif: il faut épurer le journalisme canadien. Si la "Patrie" veut conserver la prépondérance parmi ses confrères, qu'elle se hâte de détruire Timothée.

Sainte-Thérèse, 6 Avril 1904

EMILIO L.

COLLECTION COMPLETE DE "LA VERITE"

On offre en vente, aux bureaux de LA VERITE, à Québec, une collection complète de LA VERITE (22 années). C'est une occasion exceptionnelle de se procurer cette excellente revue.

La Presse Moyen d'Education

M. Henri Bazire, le jeune et vaillant président de l'Association catholique de la Jeunesse française, s'adressait l'autre jour à un public des plus nombreux, qui l'a écouté avec une très vive attention parler de l'éducation par la presse.

Ces mots "la presse" moyen d'éducation ne sont-ils pas un véritable paradoxe? M. Bazire ne le pense pas.

Cette force qu'est la presse, dit-il, est une force éducative.

La presse répond du reste à un noble besoin, celui de savoir; elle contribue donc à faire reculer l'ignorance.

La presse relie aussi les hommes entre eux, les fait s'intéresser à leurs actes réciproques, en un mot elle développe le sens social et fait l'éducation sociale des hommes.

Mais, objecte-t-on, tout le monde ne lit pas le même journal, et alors, tout le monde ne pense pas de même: il n'y a donc pas d'âme commune par la lecture du journal...

M. Bazire fait remarquer qu'il y a cependant des idées générales que toute presse respecte.

Les théories les plus extravagantes ou les plus pernicieuses sont soutenues au nom de principes ou de prétextes généraux et fort heureusement ce sont ces choses nobles et élevées qui restent dans le fond des cœurs.

La presse est tenue à une certaine honnêteté.

Et n'est-il pas vrai qu'on redoute moins la parole publique que la conversation chuchotée dans un coin, et le journal de tous que le livre qu'on se passe en cachette?

Grâce à la presse, tout se sait enfin, et les actes blâmables et les paroles honteuses et les projets dangereux.

Mais voici que M. Bazire entreprend d'étudier le journaliste et le lecteur.

A notre époque le journaliste est bien l'homme qui exerce le plus puissant magistère qui soit. Le penseur lui-même n'aura aucune influence s'il n'est journaliste ou ne passe par le journalisme. Le journaliste dirige la politique: "je vote pour un tel," dit-il et un tel est élu président de République et devient l'esclave d'un parti, le parti du journaliste puissant...

M. Bazire emprunte ici à M. Fonsegrive le passage de son livre "comment lire les journaux," passage dans lequel l'éminent directeur de la "Quinzaine" dépeint la vie fiévreuse du journaliste. A ce tableau succède celui du lecteur, ce lecteur est tout le monde: tout le monde lit, et tout le monde lit partout.

La caractéristique de la presse c'est le fait démocratique.

M. Bazire fait ressortir avec beaucoup de vigueur la corrélation qui existe entre le journal à un sou et le bulletin de vote, voilà les forces populaires!

Mais la presse ne serait-elle pas issue du christianisme lui-même? Oui, répond-il avec Lamartine, car tout ce qui élève est chrétien.

Comment tirer parti de cette force qu'est la presse?

Pour cela, il faut connaître ses conditions d'application.

Voici celles que M. Bazire énumère et développe: le respect du fait démocratique, la puissance d'information et l'outilage, la sûreté de ligne.

La presse, ajoute M. Bazire ne peut être neutre et doit être impartiale.

L'éloquent orateur demande à ce sujet

à ses auditeurs de se faire respecter de leur journal.

Croyez-moi, leur dit-il, les plaintes des abonnés vont tout droit aux cœurs des directeurs.

Enfin qu'on respecte aussi les journalistes... Quelle plus noble vocation quand, à la puissance qu'il tient de son talent, le journaliste ajoute l'unité de vie: quand il peut dire comme Louis Veuillot, au soir de sa carrière: "J'ai abordé bien des succès, j'ai essayé bien des formes, je n'ai eu qu'une idée, qu'un amour et qu'une colère".

Mais le journalisme a aujourd'hui un maître impérieux, c'est l'argent.

Eh bien! regardons en face cette puissance et donnons à nos journaux l'argent dont ils ont besoin.

Trop longtemps nous avons regardé nos journaux comme des œuvres de charité, regardons-les enfin comme des "affaires".

L'heure est venue de comprendre qu'il faut nous armer comme nos adversaires, si nous voulons continuer la lutte.

Il faut que notre presse soit fondée avec des capitaux et non avec des aumônes. Il faut que les journalistes catholiques soient payés et même bien payés!

L'heure du succès est à Dieu mais l'heure de l'effort est à nous, s'écrit le jeune et vibrant orateur, et il ajoute ces mots couverts d'applaudissements: La parole est aux braves gens.

ERNEST BILLIET.

(de l'Univers-Monde.)

Anecdotes sur la Vie de Pie X

Don Joseph Sarto, vicaire de Tombolo

A peine ordonné prêtre, en 1858, il fut envoyé comme chapelain ou vicaire à Tombolo, près Cittadella (diocèse de Vicence), dans une paroisse habitée presque entièrement par des courtiers et des petits marchands, au cœur large et la parole... vive.

Là, il se fit aimer et admirer de tous: du curé, qu'il secondait comme un fils, et du peuple à qui, en toute occasion, il montrait un cœur paternel, joint à une gaieté pleine d'entrain qui attirait et fascinait.

Plusieurs se rappellent encore le vicaire de Tombolo, intrépide joueur de boules; et de plus... bon districteur de coups de poing.

Oh! vraiment?

Oui, il en fut ainsi un certain jour que quelques gens du pays, discutant ensemble, auprès du presbytère, blasphémaient à qui mieux mieux. En un clin d'œil, le jeune chapelain est au milieu du groupe des querelleurs et administre à qui de droit des coups de poing sans réplique. A Tombolo, on se rappelle encore ces corrections saintement appliquées où on se réjouit presque... (aujourd'hui, s'agrand!) de les avoir reçues.

Sarto, chanoine de Treviso

Joseph Sarto parcourut tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique; du plus humble au plus sublime.

De fait: chapelain ou vicaire de Tombolo, curé-archiprêtre de Salzano, vicaire général et chancelier de Trévise, évêque de Mantoue, patriarche de Venise, cardinal de la sainte Eglise romaine, enfin Souverain Pontife.

On peut affirmer qu'il ne fut pour rien dans ces promotions successives, car son humilité seule égalait sa pitié et son zèle. Jamais il ne supposa qu'on pût penser à lui pour quelque charge honorifique.

Un jour, à l'arrivée de la poste à l'évêché, Sarto, alors chancelier, entre dans le cabinet de travail de Mgr Appollonio (maintenant encore évêque de Trévise) et, sans y faire attention, prend un siège et s'assied.

Eh! bien, dit Monseigneur, voyez un peu! On se permet de s'asseoir en présence de son évêque?

Le bon chanoine se leva immédiatement.

Dans la suite, il racontait familièrement le fait (une fois même à Mgr Appollonio), l'assaisonnant de commentaires aussi spirituels que corrects.

Viennent de paraître

A l'ancienne maison Chs Doumiol, P. Téqui, libraire-éditeur, 20 rue de Tournon, Paris.

La dévotion au Sacré-Cœur de

Jésus, proposée à tous les fidèles, par l'abbé J. Sabouret, aumônier. Un vol. in-18 de 84 pages. Prix: 0 fr. 50.

Ce petit livre est un recueil destiné à faciliter l'établissement dans chaque paroisse d'une Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus.

Il contient:

1° Une instruction sur la dévotion au Sacré-Cœur, 2° Des documents sur le culte du Sacré-Cœur en France, 3° Des renseignements sur l'établissement des Confréries et leur agrégation à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre, 4° Un petit catéchisme sur le Sacré-Cœur, 5° Plusieurs prières au Sacré-Cœur.

Les Vertus du Cœur de Jésus

huitième et dernière série, par le P. Boussac. In-18. Prix: 1 fr.; franco par la poste: 1 fr. 15. Les huit séries reliées en 2 volumes: 9 fr. 40.

De la direction des enfants

dans un internat de garçons, par M. l'abbé Simon, premier aumônier de l'établissement Saint-Nicolas à Paris. Un vol. in-18 de 200 pages avec Imprimatur de l'archevêché de Paris. Prix: 2 fr.

Ange et Apôtre: tel est le titre d'un nouvel ouvrage (I) que vient de faire paraître M. le chanoine Feige, missionnaire diocésain de Paris. Cet ouvrage est divisé en deux parties consacrées, la première à la piété, la seconde au zèle, car n'est-ce pas par la pratique de ces deux vertus qu'on peut devenir à la fois ange et apôtre?

Voici ce que dit à l'auteur Mgr de Briey, évêque de Meaux: "Ecrit d'une plume alerte et facile, votre livre, qui se présente sous le haut patronage du saint évêque de Genève, aura, j'en suis sûr, le même succès que ses devanciers auprès des âmes qu'attire la piété solide autant qu'aimable de saint François de Sales. Le titre: ANGE ET APOTRE, sera pour elles une magnifique devise. Aimer Dieu, le faire aimer, c'est bien là, en effet, pour tout vrai chrétien, le programme le plus complet, le plus beau, le plus divin qu'on puisse rêver."

(I) Un beau volume in-12 de 500 pages. Prix 3 fr. 75.

Vous serez convaincu

Que votre rhume remonte à quelques jours ou à des années, peu importe; si vous suivez consciencieusement le traitement au BAUME RHUMAL, le célèbre spécifique français vous rendra la santé.

L'Action Catholique

Au XXe Siècle

M. le comte Verspeyen, rédacteur en chef du grand journal de Gand, *Le Bien Public*, a donné, sous ce titre, une magnifique conférence au cercle catholique de Charleroi.

Voici quarante ans que l'éminent écrivain belge faisait ses premières armes au congrès de Malines; depuis lors il n'a cessé de combattre pour la vérité catholique et il a la consolation d'assister au triomphe, en son pays, des idées qui lui sont chères.

Nous reproduisons une importante partie de sa conférence de Charleroi, celle qui nous a paru la plus suggestive.

"Il me reste, Messieurs, à vous parler une qualité dominante et maîtresse qui peut seule assurer à l'action catholique pleine efficacité: la persévérance.

"Ce qui se fatigue et s'use le plus vite nous, c'est la volonté: nous partons un bel élan, pleins d'enthousiasme, mais, au premier obstacle, cette ardeur se lentit et à la première défaite, nous sommes tentés de désertir le champ de bataille. C'est à croire vraiment que le

succès immédiat nous soit un aiguillon indispensable. Si vous voulez un moment descendre dans l'intimité de vos consciences et de vos souvenirs, vous reconnaîtrez sans peine combien cette observation est juste: je ne vous demande pas de me répondre; mais je suis bien sûr qu'au fond de votre cœur, vous ne me démentirez pas.

"Or, ce qui est juste et vrai de chacun de nous, l'est également des associations publiques, des collectivités plus ou moins militantes dont nous faisons partie. L'homme ne change pas ainsi, du coup, de tempérament en pénétrant dans un milieu plus étendu. Aux novices surtout, la vie publique réserve bien des surprises et bien des déceptions. Ils s'y engagent pleins d'illusions, s'imaginent qu'il leur suffira de se montrer pour vaincre et pour aboutir au but désiré. Hélas! il faut en rabattre, et c'est vraiment le cas de dire avec le vieux fabuliste français que

Patience et longueur de temps, Font plus que force et que rage.

"En politique, notamment, ne comptez pas trop sur les improvisateurs de la victoire; comptez bien plutôt sur les organisateurs de la victoire. (Très bien!) Les succès longuement préparés sont les plus sérieux et les plus durables. Nous devons constamment viser à faire plus de besogne que de bruit.

"Pour parler plus spécialement de la lutte électorale, si l'entraînement de la

dernière heure ne doit pas être dédaigné, c'est à la condition qu'il ait été précédé de l'organisation des cadres et de la soignée révision des listes. Nous sommes à une époque et nous vivons sous une législation qui nous font prévoir des surprises électorales de plus en plus rares. C'est lentement, au prix des efforts les plus opiniâtres, que nous pouvons nourrir l'espoir de conquérir des positions nouvelles.

"En aucun cas, nous ne devons lâcher prise et abandonner le pic de la propagande quotidienne et incessante.

"La longueur et l'âpreté de l'œuvre ne doivent pas nous faire oublier l'importance du résultat. De toutes les déconvenues qui pourraient nous arriver, de toutes les épreuves que nous pourrions avoir à subir, la pire de toutes serait de succomber à la funeste tentation du découragement, cette tuberculeuse des âmes, car les plus irrémédiables défaites ne sont-elles pas celles que nous nous infligeons à nous-mêmes?

"Un vieux proverbe flamand nous rappelle que les villes de Gand et de Bruges n'ont pas été bâties en un jour. C'est une manière de nous inculper que "rien de grand n'a de grands commencements," et que les vastes entreprises requièrent des efforts courageux et prolongés. Si nous ne sommes pas destinés peut-être à atteindre nous-mêmes le but, notre tâche n'en est pas moins de nous en rapprocher et de frayer la voie à ceux qui viendront

après nous. Combien d'efforts n'a-t-il pas fallu au parti catholique belge pour arriver à la position prépondérante qu'il a conquise aujourd'hui! Et combien parmi ceux qui ont le plus efficacement préparé ce triomphe n'ont pu qu'entrevoir les lointains paysages de la Terre promise!

"Enfin, messieurs, prenez pitié, mais sans leur accorder trop de crédit, des lamentables Jérémie qui se dispensent de combattre sous prétexte que tout est perdu et pour pouvoir gémir plus à l'aise. Un évêque américain les appelait, je crois, la confrérie des saules pleureurs. (Hilarité.)

Jose dire, sans crainte de préjuger témérairement une décision qui dépasse ma compétence, que voilà une congrégation qui ne sera jamais approuvée par l'Eglise. Même et surtout au milieu des plus fortes épreuves, les chrétiens doivent toujours conclure à l'espérance, ne fût-ce que pour ne point douter de l'aide de Dieu (Approbation.)

"Il y a bien des années déjà, à un moment où l'avenir semblait réserver aux catholiques belges une longue série d'humiliations et de défaites, mon vieil ami feu Henri Lasserre, l'historien de Notre-Dame de Lourdes, voulant relever les courages abattus de quelques alarmistes, leur conta, devant moi, l'apologue que je vais vous redire:

"Un grain de blé tomba, un jour, de la main du semeur dans un champ fraîchement remué.

"On le recouvrit de terre: il se crut

perdu, enterré vivant!

"Un peu plus tard, on arrosa les sillons: je suis atteint de la peste! dit le grain de blé.

"Vint l'hiver avec ses neiges et ses glaces; il n'y a plus de chaleur, il n'y a plus de lumière, il n'y a plus de soleil, gémit le grain dans son obscure retraite.

"Après quelques semaines encore, le grain perd son enveloppe et se désagrège. "Cette fois, pense-t-il, c'est bien fini: je me décompose, je me dissous, c'est la pourriture de la mort!

"Mais voilà que cette pourriture germe et engendre une vie nouvelle; des racines s'étendent; une tige se forme, elle perce la terre, elle monte, elle s'élance, elle se couronne enfin d'un magnifique épi qui se dore et mûrit au beau soleil de juillet.

"Et Henri Lasserre, en guise de morale, ajouta à sa fable cette réflexion débitée avec son joyeux et pittoresque accent méridional: "Grains de blé que vous êtes, pourquoi doutez-vous donc du bon "Dieu"? (Bravos.)

"Toute la réfutation du pessimisme et du découragement est contenue, Messieurs, dans cet apologue, ou, si vous l'aimez mieux, dans ce grain de blé."

The de Bœuf Bourbonniere
se vend
\$8.00 la douzaine. \$6.50 le gallon

LA CROIX

1-17, 25000, directeur-général
712 rue Saint-Jacques
BOITE DE POSTE 2175
MONTREAL

Canada et États-Unis : 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50
En vente par la poste : 1 an \$1.00; 6 mois \$0.50
N. B. — Dix abonnements ou plus adressés au même bureau de poste, \$1.00 chacun par année.

Transcontinental National

En Parlement fédéral, le débat est repris de plus bel sur le vaste projet du gouvernement Laurier de construire, pour le Grand Tronc, aux frais du pays, un nouveau chemin de fer transcontinental.

Le Premier Ministre, en déposant les nouvelles résolutions, qui présentent un contrat notablement modifié, depuis le projet primitif de l'an passé, et tout à l'avantage de la compagnie de chemin de fer, a fait un sérieux effort pour tâcher de prouver que le pays devrait y trouver tout bénéfice, puisque le Grand Tronc, et ses amis du ministère, en sont satisfaits.

Dans une puissante argumentation, qui a duré quatre heures, le chef de l'opposition, M. R. L. Borden, a démontré, à peu près victorieusement, pour les gens sans parti-pris, que tout le profit de cette entreprise serait d'un côté, celui de la grande compagnie, et toutes les charges, tous les risques de l'autre, le Canada.

En amendement à la motion de Sir Wilfrid Laurier, M. Borden a soumis une longue série de résolutions qui exposent une politique générale de voies de transport, moins brillante peut-être mais assurément plus pratique et moins grosse d'illusions. L'amendement conclut à ce que le Canada, s'il est condamné sans appel à faire ainsi tout de suite les frais d'un nouveau transcontinental, au coût de \$150,000,000 à \$200,000,000, n'assume au moins ces énormes sacrifices qu'à son profit personnel et pour devenir propriétaire de la nouvelle ligne ainsi créée.

Commentant cette grave suggestion, le directeur de la Patrie, l'honorable M. Tarte, député de Montréal, division Sainte-Marie, la signale à la particulière attention de ses lecteurs. A cette époque, dit-il, où l'on parle tant de nationalisation et de municipalisation des grands services d'utilité publique, il est intéressant de se demander si le pays ne gagnerait point, en effet, tant qu'à faire seul, pour les neuf dixièmes, les frais d'un nouveau transcontinental, de payer pour le tout et d'en conserver au peuple du Canada la propriété et le contrôle efficace.

ce, dit-il, n'en pas entreprendre lui-même l'exploitation.

Nous sommes heureux de voir l'opinion d'hommes aussi expérimentés s'affirmer à l'appui de celle que nous exprimons nous-mêmes dans la Croix, lors de la première discussion sur le Grand Tronc-Pacifique, du 12 juillet 1903.

Sous le titre : Ce qu'il faudrait, nous écrivions alors ce qui suit :

"Tout en répétant ce qui aura des tendances au socialisme d'Etat, nous professons que certaines entreprises d'utilité publique devraient à être contrôlées par le pouvoir national. Il nous a toujours paru, notamment, que le gouvernement du Canada pourrait profitablement posséder sa propre voie transcontinentale, afin de se trouver mieux en état de contrôler les taux de transport de l'ouest à l'est de la Confédération. Il ne nous répugnait donc aucunement de voir pousser l'intercolonial jusqu'aux prairies de l'ouest et même éventuellement jusqu'à l'océan Pacifique. Nous préférons même cet arrangement à la construction d'un nouveau transcontinental, aux frais du pays, pour le compte d'une compagnie privée.

"Jusqu'à plus ample informé et sous bénéfice de la discussion qui doit se faire devant les Chambres et le pays, nous admettrions donc volontiers la construction, au nom de l'Etat, du tronçon Québec-Winnipeg. Nous voudrions même que l'intercolonial existant et suffisant, entre Québec et les provinces maritimes, nous repousserions de toutes nos forces l'idée de le doubler, dans la même région d'une nouvelle ligne, existante à construire et onéreuse à exploiter, à même le trésor public."

Nous saluons comme un réel progrès dans le sens de nos idées l'adhésion importante qui leur vient aujourd'hui de la part de politiques éclairés comme MM. Borden et Tarte.

Nous nous plaisons à y voir l'augure du triomphe définitif de cette manière de voir, bien que les deux députés que nous citons ne soient point dans le camp de la majorité officielle à Ottawa.

Le Transcontinental National bâti par le pays pour le pays, cela serait sûrement une meilleure opération que de nous condamner à faire tous les frais d'une si grosse entreprise pour livrer à la discrétion du Grand Tronc, sans compensation qui vaille, un puissant élément de richesse, qu'il exploiterait tout à son bénéfice et tout probablement au détriment du peuple canadien.

A nos députés d'y bien réfléchir.

PIERRE CANOQUE,

Il faut essayer celui-là

Votre rhume persiste, dites-vous, malgré les remèdes nombreux que vous avez essayés. Prenez du Baume Rhumal; celui-là vous guérira rapidement. Seulement 25 cts les 16 doses.

La Mutualité

M. Deschanel, le distingué politique, ancien président de la Chambre des députés, en France, a prononcé naguère un brillant discours d'où nous détachons les passages suivants :

"Assurément, la mutualité n'est pas une panacée; il n'y a point de panacée, et c'est la grandeur de la vie humaine que le moindre achèvement vers un peu plus de justice et un peu plus de bonheur contient beaucoup d'efforts et de peines; mais je crois que l'idée mutualiste est une de celles qui ont un quart de siècle auront le plus profonde et transforme la société française.

"J'aperçois dans le principe de la mutualité perfectionnée et agrandie un puissant instrument de sécurité, de sauvegarde et de relèvement, au des moyens de résoudre la question sociale.

"La question sociale, en effet n'est pas seulement la question du pain; en même temps que matérielle, elle est aussi intellectuelle et morale. Et ici encore nos associations rendent et rendront de plus en plus à notre peuple des services essentiels. Elles sont des foyers d'éducation civique. Lorsque les citoyens ont appris à débattre leurs intérêts, touchés du doigt les difficultés de la pratique et discutés des questions aussi délicates que celles des retraites, par exemple, il est impossible qu'ils soient désormais accessibles à l'esprit d'aventure et de chimère. Leur raison, en passant au crible de la controverse, s'épure. Elle ne se laisse plus prendre au mirage des formules, à la piperie des mots.

"L'association joue un rôle moral. Tel qui avant d'y entrer, n'avait peut-être que la notion d'un intérêt étroit, borné, l'intérêt individuel, ou même la notion d'un intérêt plus large, mais égoïste encore, l'intérêt familial, voit briller à ses yeux la notion d'un intérêt plus haut, plus noble, que celui de la collectivité dont il fait partie et, par conséquent, de la société entière. Il comprend qu'il peut compter sur les autres à la condition que les autres puissent également compter sur lui. Et par là nos associations deviennent les plus solides assises de la nation, car elles forment chaque jour cette vertu qui est le fondement même de la République : la fraternité.

"Enfin, et c'est peut-être là par dessus toutes les autres la raison de l'affection profonde que je vous porte et de l'irrésistible élan qui m'entraîne vers vous : vos sociétés sont autant de foyers de concorde civique." — M. Deschanel parlant à un congrès de mutualistes. — Oui, c'est de cela surtout qu'il nous faut nous occuper, car c'est de cela surtout que la France a besoin désormais, de concorde pour accomplir les grandes œuvres que le destin a imposées à notre génération. L'instrument premier du relèvement et de la grandeur de notre pays, c'est la paix entre les Français. Et travailler à la puissance de notre noble et adorée patrie, c'est encore le plus sûr moyen, voyez-vous, de servir la cause de la civilisation, de l'humanité et de la justice.

Sagesse des Saints Livres

Entre ses saints même, il n'y en a aucun qui ne soit sujet au changement, et les cieux ne sont pas purs devant ses yeux.

JOB, XV.

VANILLE ESSENCE

Jules Bourbassier

\$1.00 la lb. Bell Est 1222

Un peu d'attention ne nuit pas

Quand la toux, chez un malade, se reproduit sous l'influence du plus léger froid, de l'humidité de l'air vif, il est sage et prudent de prendre immédiatement du Baume Rhumal. Les magnifiques résultats obtenus par l'emploi de ce merveilleux spécifique français le recommandent à l'attention des malades.

Vignobles cana

Comité d'Essai, Ontario

The E. Girardot Wine Co L

Fabricant de Vin de Masse et de

VIN DE MASSE, approuvé p

Coccor, Mgr McEwen, et l'Ar

de Montréal. Vin de table de

qualité. Satisfaction garantie.

Pédons directement de nos caves

Pour prix et autres inform

dremer à THE E. GIRARDOT W

ERNEST GIRARDOT, Gérant.

Excellent Tonique

Dans un grand verre, mettre une cuillerée à thé de sucre, un œuf frais, un verre à vin de BRANDY RICHARD et un peu de glace. Remplissez le verre avec du bon lait, mêlez bien et coulez dans un autre verre, ajoutez un petit peu de mûscade.

Pris le matin, c'est un fortifiant sans égal.

P. E. Bourassa & Fils,

FABRICANTS

D'ameublements d'Eglises et de Maisons d'Education.

Meubles Artistiques et Manteaux de Cheminees.

No. 1442 Rue Notre-Dame, Montréal.

TÉLÉPHONE MAIN, 4062

LE DIABETE

Ceux qui en sont affectés apprendront quelque chose à leur avantage, en écrivant à la "Diabetic Institute," St-Dunstan's Hill, London, E. C.

Rien à Payer

La montagne et la pierre

I

Un homme avait un ami qu'il chérissait tendrement.

Il ne lui connaissait qu'un défaut capital, qui mène aux pires misères, et dont les conséquences sont incalculables : cet ami s'adonnait à la boisson.

Heureusement que cette passion n'était pas encore invétérée en lui.

Aussi l'autre combattait-il sans relâche ce funeste penchant, car il espérait toujours amener le buveur à récipiscence.

Un jour qu'il l'avait quelque peu ébranlé, il cherchait, dans son esprit, un argument propre à faire sur lui une impression profonde et durable.

Le hasard le servit à souhait.

Ils passaient en pays de montagnes.

Tout à coup il saluait vivement son compagnon par le bras :

Regarde, lui dit-il, cette montagne.

Porte les yeux vers son sommet.

Vois-tu cette pierre qui s'en détache ?

Suis-la bien dans ses mouvements.

Elle commence à rouler.....

Elle roule, elle roule toujours.

Quelques aspérités semblent vouloir l'arrêter; mais elle franchit les obstacles, bondit et rebondit.

As-tu remarqué qu'à la base de la montagne se trouve un précipice ?

La pierre roule toujours.....

Enfin, elle vient de franchir le dernier obstacle, elle tombe dans le précipice.

Approchons. Penchons-nous :

L'abîme est profond. De nombreuses aspérités s'y remarquent.

L'eau tourbillonne au fond.

La pierre a disparu à jamais dans l'abîme.

II

—Viens, éloignons-nous : le vertige me prend ! dit le buveur.

—Eh bien, malheureux, fit son ami, cette fin sera la tienne si tu ne renonces à ta funeste passion de boire !.....

Cette montagne, vois-tu, c'est comme la vie du buveur ; le sommet, c'est le jour où il commence à s'adonner à son vice abrutissant ; le fond du gouffre est une image frappante de sa mort.

L'homme, le buveur, toi enfin, malheureux ami, c'est la pierre.....

L'ivrogne boit... il part du faite de la montagne.

Comme la pierre, il commence à rouler.

Il boit, il boit..... c'est la pierre qui roule.

Quelques aspérités tentent aussi de le retenir : un bon conseil, le remords, le manque d'aliment à sa passion ; mais il franchit bientôt ces obstacles.

La pente est trop rapide et trop glissante, et, faute de s'être arrêté à temps, il ne peut plus le faire qu'au prix des plus grands efforts !

Il s'approche du gouffre, lui aussi, et il

ne saurait presque pas s'en défendre :..... car il y a un gouffre, tu sais, au bas de cette montagne-là : c'est la misère, c'est la dégradation, c'est l'abrutissement, c'est une mort honteuse et prématurée !

Comprends-tu maintenant l'horreur de cette situation ?

N'as-tu pas peur de la profondeur de l'abîme où tu vas glisser.

N'as-tu pas le vertige comme tantôt, en plongeant tes regards dans le précipice ?

Reviens donc à de meilleurs sentiments, je t'en conjure, il en est temps encore !.....

—Je le promets, dit le buveur, je le promets..... J'ai été aveugle. Ton amitié me sauve ! Merci, mon ami..... Ah ! oui, tu es bien un véritable ami !

Viennent de paraître

à la librairie Chs Douniol

Le devoir et ses vaillants au

XXe siècle. — In 8° de 80 pages.

Prix : 1 fr.

Cette brochure contient les quatre sujets suivants : " Du Devoir au XXe siècle, — celles qui pensent, — celles qui vibrent, — celles qui aiment.

Traite du découragement dans les voies de la piété, suivi du Traité des Tentations. Ouvrage posthume du R. P. J. Michel, S. J. Revu et publié par un Père de la même Compagnie. Un vol. in-16 de 300 pages.

Princesse C. Sayn-Wittgens-tein. Nos Egaux et nos Inférieurs, ou la vie chrétienne au milieu du monde (2e série), avec une préface de Henri Lasserre. Entretiens pratiques recueillis, révisés et publiés par E. Laubarède. Un vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

L'homme peut-il être comparé à Dieu, quand même il aurait une science consommée.

XXII.

A. David

Entrepreneur Electricien

202 RUE SAINT-DENIS, MONTREAL.

BELL TELEPHONE : Est 2940 MARCH, 169

Cloches, Lumières, Téléphones.

Petit feu qui chauffe, vaut mieux grand feu qui brûle.

Proverbe écossais.

LE SPECIALISTE

BEAUMIER

Medecin et

OPTICIEN

Gradué aux E.-U.

A l'Institut d'OPTIQUE

1854

St-Catherine

COEN CADREUX

MONTREAL

Examen Gratis

Est le meilleur de la réalité comme Fabricant de Verres Optiques. Réparateur de Lunettes. Lorgnons et Verres bifocaux, etc., à ordonnance pour bien voir. LOIN et de PRES. guérison d'Yeux.

Ouvert Jour et soir, dimanche de 1 à 4 heures. Echanges de VERRES, Réparations, etc., etc. AVIS. — L'INSTITUT D'OPTIQUE du SPÉCIALISTE BEAUMIER déménagera le 1er mai, c'est-à-dire, DEMOLITION DE LA BATISSE, et occupera les 2 étages du No 1824 rue STE-CATHERINE, coin AVE. HOTEL DE VILLE pour aménagement, vu l'AUGMENTATION de la CLIENTÈLE. Le Terminal et tous les Petits Charbons ent à la porte.

Colonisation

Insinuations

déjà plus de deux ans que la colonisation, dite de colonisation, créée et mise au monde par le ment Parent. Elle avait mission, de laver ce régime des exactions reproche, de toutes parts, contre la colonisation, l'œuvre es-

de notre province. Mais, avoir changé de peau deux ou trois fois, et esquissé bien des grimaces, ce fameux tribunal d'en-ambulante vient enfin d'aboutir à un rapport soi-disant définitif. Ou di- mieux, le secrétaire-factotum de la mission, M. Chrysostôme Langelier, nommé par M. Parent, a déposé devant la Législature sa version personnelle de toute l'affaire, au nom et sous le couvert des commissaires d'apparat, MM. Langelier, Thivierge et Brodie.

M. Langelier avait reçu l'ordre d'avi- à blanchir son nègre, c'est-à-dire à culper, coûte que coûte, l'administra- n Parent des charges très graves d'in- , d'imprévoyance, etc. qui pèsent sur le. A qui connaît le souple talent et les ressources dépourvues du moindre scrupule qui distinguent le personnage, il pa- raitra vraiment étrange qu'il n'ait pas mieux réussi à la tâche.

Il y a pourtant fait de son mieux, mais, là, vrai, c'est à croire que la besogne est aude- de ses moyens et que son client n'est point, raisonnablement, défendable.

Les journaux ministériels n'en crient pas moins que le rapport Langelier rend le régime Parent blanc comme neige de toutes les accusations dont l'accablent les patriotes amis de la colonisation. Malheureusement pour les valets à gages les faits établis par la preuve sont là qui infligent un éclatant démenti à leurs prétentions intéressées. Les conclusions même du rapport, si savamment présentées qu'elles apparaissent, comportent des charges fort bien caractérisées contre le gouvernement, responsable de l'état de choses qu'elles indiquent.

Les gazettes du ministère proclament qu'il n'y a que les colons de mauvaise foi qui aient à se plaindre du régime Parent. Le rapport Langelier prétend que tout le mal vient de ces mêmes colons de mauvaise foi, spéculateurs de contre- bande sur nos richesses forestières.

Mais d'où vient qu'il y a des colons de mauvaise foi, sinon de l'incurie du gou- vernement, qui néglige d'appliquer la loi qu'il a en mains, lui permettant d'annu- ler instantanément le titre à ses lots, pour tout colon qui n'établirait pas sa bonne foi en remplissant toutes les conditions voulues de prise de possession des terres de la Couronne?

Qu'est-ce qui fournit une prime à la multiplication des spéculateurs sur bois, sinon l'imprévoyance et l'obstination du gouvernement, qui, jusqu'ici, a persisté à

maintenir juridiction concurrente au concessionnaire des droits de coupe et au colon sur le même lot, donnant à celui-ci la possession du sol et lui refusant en même temps la liberté légitime de tirer profit immédiat des ressources qu'il y trouve?

La tentation était trop forte et le mal, nous le concédons, a pris un développement à la fois trop naturel et trop rapide.

Le gouvernement eût coupé court à ce grave inconvénient en réparant nettement les intérêts des colons de ceux des marchands de bois. Depuis longtemps, les experts en colonisation l'y conviaient, notamment au congrès de 1898. Le rapport l'en avise à son tour.

Le rapport indique aussi, comme une des causes principales du mal existant, l'incompétence, la négligence, l'apathie des agents des terres. Si ces fonctionnaires sont mal choisis, s'ils ne sont pas assez surveillés, s'ils ne sont pas suffisamment rémunérés pour faire un travail éclairé et consciencieux, à qui la faute, sinon au ministère des terres, dont ils relèvent; au gouvernement qui les emploie? Le rapport l'avoue lui-même, et qui disions-nous autre chose?

C'est ainsi sur toute la ligne. Cette prétendue revendication de l'innocence du gouvernement tourne en charge officielle contre lui, d'un bout à l'autre.

Les experts en colonisation prétendent que les arpentages sont faits en excès et mal faits; le rapport l'admet.

Les amis de la colonisation demandent la séparation des terres à culture des lots de forêts; le rapport la recommande.

Les zélés de l'expansion coloniale se sont insurgés contre les circulaires dé- moralisatrices d'avril et de mai 1903; le rapport les condamne.

Les patriotes qui appuient l'œuvre nationale des colons regardent comme vexatoire et inutile le délai de désaveu de quatre mois, après émission du billet de location; ils réclament l'annulation automatique contre les détenteurs de mau- vaise foi des lots à coloniser; ils demandent plus de chemins de fer et de meilleures routes de colonisation, un emploi plus rationnel des crédits affectés à ce service, etc., etc. Le rapport vient à son tour recommander l'abolition du désaveu, l'annulation automatique, de multiples voies ferrées, un système plus équitable de construction des routes de colonisa- tion, etc, etc.

Comment peut-on soulever, après cela, qu'il n'existait pas de griefs; que nous et tous ceux qui revendiquaient un autre régime de colonisation nous étions très mal venus à nous plaindre, que nous y mettions du parti-pris, et ainsi de suite.

La logique a des droits contre lesquels le pire aveuglement des assiettes- aux beurrées ne saurait prévaloir.

A la lumière de cette logique, nous aurons vraisemblablement à étudier en- core ce fameux rapport Langelier sur la

colonisation.

Pour cette fois, nous ne voulons plus y relever qu'une dernière et pire étran- geté.

D'après le *Canada*, qui ne demande pas mieux que cette occasion de donner un nouveau coup de dent au clergé, le rapport Langelier, au nombre des *spé- culateurs* qu'il stigmatise range "même des membres du clergé,"... "des hom- mes dont la mission est de prêcher le respect du bien d'autrui."

Une insinuation pareille aussi grossière que malveillante, ne saurait passer sans protestation.

Si le Chrysostôme à M. Parent a des faits positifs pour étayer son accusation mal dissimulée de péculat contre les prêtres, qu'il les établisse. Justice serait sûrement faite par qui de droit, de façon à prévenir tout commerce futur de même nature.

Mais jusqu'à ce que preuve satisfaisante soit faite de ces avancées, nous gardons tout notre respect à l'intégrité de nos prêtres défricheurs et tout notre dédain pour le venin que leur jette les membres de la Commission de Québec.

JEAN CHOUAN.

Le Socialisme et la Religion

Enfant naturel de la Révolution et du Libéralisme, le socialisme doit nécessairement être impie.

Il nie tout ce que l'Eglise enseigne; il glorifie tout ce que l'Eglise rejette et condamne.

La Religion Chrétienne reconnaît et honore un Dieu infiniment sage et infiniment bon; le socialisme ne parle que de l'homme indépendant de ses droits.

La Religion Chrétienne s'appuie sur la Foi, sur l'obéissance aux commande- ments de Dieu; le socialisme proclame le règne de la Raison.

La Religion demande des œuvres et des sacrifices; le socialisme glorifie la matière.

La religion prêchant l'amour du pro- chain et le socialisme enseigne que la charité blesse la dignité humaine.

La Religion veut que l'enfant obéisse à ses parents, le serviteur à son maître, le citoyen aux lois de son pays et le socialisme ne reconnaît d'autre autorité que celle qu'il établira à son gré.

Cédons un instant la parole aux me- neurs socialistes.

"Le Ciel, dit Bebel, n'est bon que pour les anges et pour les moineaux."

La *Vooruit*, organe des socialistes de Gand, Belgique, imprime ces lignes infâmes: "Nous sommes matérialistes, et nous professons ouvertement ne pas connaître Dieu et ne pas croire en lui. Nous comprenons la Nature et suivons ses progrès pour autant qu'il est en no-

tre pouvoir. (1) Nous, rédacteurs du *Vooruit*, nous ne connaissons aucun dieu pas plus celui des Chrétiens que celui des Chinois ou des Mahométans." (2)

Un autre organe "La Commune" écrivait en 1871: Nous sommes athées ennemis de toute religion. Bien plus, nous combattons toutes les institutions qui reposent sur la supposition d'un Dieu, d'une âme, et d'une vie future."

Ce même journal écrivait en 1886. "Le diable est le personnage le plus convenable de l'Eglise entière."

"La matière est éternelle, enseigne Bebel. Elle ne se renouvelle jamais; rien ne s'y ajoute, rien ne s'en sépare. La terre qui, à l'origine, n'était qu'une nébuleuse, s'est lentement formée et développée par sa propre puissance d'inertie. Les plantes, les animaux et les hommes sortent de la poussière inanimée par leur puissance et leur force de développement."

Le *Vooruit* qui propage parmi les ouvriers gantois ces incroyables doctrines, y ajoutait le 27 février 1892: "Que la situation était infiniment en- viable pour les ouvriers, lorsque les hommes étaient encore des... singes." !!

JEAN DORVAL.

POUR LES MERES

Vous souvient-il de cette vieille chan- son que notre mère murmurait, quand, le soir venu, elle nous balançait sur ses genoux, puis nous posait doucement, comme un trésor, dans le petit osier? Elle chantait, oui, nous regardait, puis fermait les yeux, parfois pour ne pas laisser monter des larmes.

Cette chanson redisait les questions curieuses que toute mère fait à l'ave- nir, devant le berceau de son petit ange.

Ce petit enfant—son enfant—dont ses yeux ne se rassasient pas, qu'elle dévorait de baisers, qu'elle appelait de tant de noms, tous sortis de son cœur, cet enfant—sa vie!—que sera-t-il un jour?

Ni l'enfant, ni l'avenir ne lui répon- daient.

L'enfant, lui, dormait, ou, s'éveil- lant, la regardait de cet œil de nou- veau-né, grand ouvert, fixé, mais sans discours.

Et l'avenir balançait devant elle les cruelles incertitudes d'une nuit vide et profonde.

Elle rêvait alors...

Homme de paix... homme de guerre. Prêtre à l'aube, beau cavalier au bal. Brillant poète, orateur, général...

Et, dans son cœur, lasse de son rêve, elle a choisi pour son enfant: Nous on ferons un fermier... nous en ferons un médecin... nous en ferons un prêtre.

Heureuses les mères, qui, soucieuses d'un intérêt plus haut, ont répondu ce seul mot: *Nous en ferons un chré- tien!... Qu'importe donc le reste?...*

Ces questions sans réponses, ces choix et ces désirs, quelle mère ne les a point faits cent fois? Quelle mère ne les fait

- (1) 14 Juillet 1891.
- (2) 14 Février 1892.

pas tous les jours? Et combien de fois ne les fait-elle pas, l'âme angoissée, le cœur navré?

Devant le berceau, l'avenir sourit toujours ses plus beaux sourires. Mais, plus tard, quand l'enfant a senti ses ailes pousser, quand, libre, au milieu des tourmentes de la jeunesse, il oriente la voile de sa barque, au vent des pas- sions naissantes... quand elle le voit, se- coué par la tempête, se débattre au sein d'un premier naufrage.

Ah! quel cri sort de son cœur! Comme elle est là, devant l'avenir me- naçant cette fois et terrible, éplorée, tremblante, suppliante; mon pauvre enfant que va-t-il devenir?...

Comme elles prient bien alors les mères!... mais que de fois, il est trop tard!

Mères qui, près d'un berceau, rêvez encore, n'interrogez pas votre enfant, n'interrogez pas l'avenir. Interrogez-vous vous-mêmes. Votre enfant sera ce que vous voudrez en faire.

Cette petite âme est une cire molle où vos doigts dessineront, trait en trait, l'idéal que vous aurez choisi. Il marchera dans le chemin que vous lui montrerez. Même en vieillissant l'en- fant ne s'écartera pas du chemin où ses pas sont engagés.

Sachez donc ce que vous devez en faire.

Médecin, notaire, avocat, ce ne sont que des formes de la vie et de bien petites questions. C'est le fond de la vie qu'il importe de préparer en lui: c'est le chrétien qu'il faut faire.

Et pour faire ce chrétien, soyez chrétiennes vous-mêmes; non pas des chrétiennes de circonstance, aux heures de désespérance, mais de vraies chré- tiennes, aujourd'hui, demain, toujours.

Aimez l'enfant! Mais toutes aiment leur enfant. Voyez-les toutes: leurs bras se tendent vers lui, leurs mains le saisissent, amoureuses, et doucement le serrent sur le cœur. C'est leur fils, leur bien-aimé, leur sang, leur vie toute leur vie!

Eh bien ce n'est pas assez! La mère chrétienne est plus haute, plus grande, plus magnanime. Elle fait plus: elle élève son enfant.

Elever! quel beau mot! Elever, por- ter haut, détacher d'en bas de la terre, des fanges et des boues, et mettre le cœur à ces hauteurs pures où le vent qui passe ne souille plus ni le corps ni les âmes.

Mères! l'avenir du monde est entre vos mains. Notre génération passe triste et malade. La génération qui vient, ce sont vos fils. Faites les forts, vaillants, homme de devoir et d'hon- neur, de dévouement et de sacrifice; chrétiens de race et de sang non pas de ces chrétiens abâtardis dont les vaillances et les générosités s'éteignent au souffle des passions, et qui ne gar- dent de leur baptême qu'une étiquette souillée, mais des chrétiens, vrais fils du Christ, et par eux, par vos fils, vous sauvez le monde.

OPERARIUS.

The de Bœuf Bourbonniere

Celui en usage au Collège Ste-Marie, MONTREAL.

Le glas des Paques

Je voulais faire le brave, me moquer des prêtres et de la Religion...comme mes amis du "Club"; en sorte que je m'étais dit laissons les femmes et les enfants aller à l'église faire leurs Pa- ques puisqu'ils le veulent—pour moi, je mets de côté toutes ces cérémonies, je veux être un homme! Depuis un an j'en avais pas fréquenté les sacrements et j'allais à l'église le moins souvent qu'il se pouvait; pendant le temps pas- cal, je voyais mes co-paroissiens, mes voisins, ma famille, aller à la Table sainte, et moi, pauvre malheureux! je m'obstinais à ne faire de Paques. Ce changement de vie provenait des mau- vais discours que j'avais entendu déclamer contre la Religion et contre le prêtre dans un club dont j'étais l'un des membres.

Tout en faisant le brave, je n'avais pas l'âme tranquille...ma conscience s'élevait contre moi pour m'accuser; ma femme ne se laissait pas de pleurer sur mon sort: que de larmes je lui ai fait verser! que de prières n'a-t-elle pas dites pour me ramener à Dieu! Mais rien n'y faisait...je l'avais promis à mes compagnons de perdition—point de Paques?—et je voulais tenir parole. Le temps pascal expirait, je devenais

sombre, taciturne et impatient; je me voyais malade et ne cherchais pas de remède. Enfin, arrive le dimanche de la "Quasimodo", je ne voulais pas aller entendre la messe, car je savais que notre bon curé devait parler—dois-je le dire?—de moi et de mes pauvres compagnons.

Contre mon habitude, ce soir-là, je ne sortis pas de chez moi; je m'étais assis et je songeais, mille souvenirs hantaient mon cerveau, ma jeunesse si calme et si douce envolée bien loin, ma première communion, souvenir si doux au chré- tien, ma confirmation, mon mariage, les jours heureux de notre union, tout enfin m'accablait! Puis je m'arrêtai sur le triste état où je me trouvais par ma faute; je voyais mon ménage trou- blé, lui naguère si paisible, ma pauvre femme désolée, mes enfants scandalisés de ma désobéissance à l'Eglise, enfin je me trouvais un pauvre malheureux digne de tout mépris.

J'étais absorbé par ces tristes pen- sées, quand j'entendis la cloche de l'E- glise qui envoyait dans les airs sa note plaintive, j'écoutais...c'était un glas que l'on sonnait, la cloche semble laisser entendre un soupir, puis elle se tait, et ses tintements lugubres vien- nent frapper mon âme comme un lourd marteau. Puis, à toute volée, les trois cloches s'ébranlent, c'est le chant des trépassés.

Les cloches sonnaient depuis cinq minutes peut-être, mais qui me paru- rent une heure! quand la porte de ma chambre s'ouvrit brusquement, et je vis entrer mon petit garçon, enfant de huit ans; il était joyeux et souriant, et il dit en courant vers moi: "Père, pour qui les glas que l'on sonne? Y a-t-il quelqu'un de mort?"

Ces paroles me frappèrent comme un coup de foudre je fus prêt de chasser de ma présence ce petit ange qui sem- blait me railler, je crus qu'il lisait dans ma conscience et me reprochait mes crimes. Mais, est-ce la grâce qui me touchait en ce moment? je le crois... des larmes de repentir tombèrent de mes yeux et je vis l'abîme ouvert devant moi. Je pris mon enfant sur mes genoux et lui dit en l'embrassant; cher petit ange, ces glas sont pour moi, je ne suis plus qu'un cadavre, prie le défunt!

L'enfant ne comprit pas, mais il alla se faire expliquer l'énigme par sa mère et aussitôt, tous deux, ils se mirent à prier pour le trépassé.

Je ne pouvais résister plus longtemps j'étais déjà assez malheureux. Comme les derniers échos de mes glas se reper- cutaient au loin, je me présentais au presbytère où je trouvais un bon Père pour me reconcilier avec Dieu; il leva sur moi une main miséricordieuse et, ô miracle, j'étais ressuscité!!

JEAN GEORGE.

Andalouma

Tel est le titre d'un grand drame reli- gieux que le Cercle Léon XIII jouera au profit d'une œuvre de charité, jeudi pro- chain, 21 avril.

Il y a quelques années, un Religieux, missionnaire obligé de revenir en France pour rétablir sa santé délabrée, racontait souvent à ses jeunes confrères les scènes dont il avait été témoin sur la côte orien- tale d'Afrique, au Zanguebar. Et l'on se dit un jour: pourquoi ne pas donner à ces récits si palpitants d'intérêt une forme qui permette de les représenter en drame? Le R. P. Le Roy, depuis missionnaire lui-même au Zanguebar se mit à l'œuvre, et composa avec autant de cœur que de ta- lent, le drame que nous jouons aujour- d'hui.

Chaque fois qu'en France on joua An- dalouma, il y eut des larmes, des rires, des applaudissements. Ce drame, en effet, renferme une haute moralité, de saisis- santes leçons, d'utiles enseignements.

Dans le monde entier l'Afrique excite un vif intérêt, de toute part on tourne les yeux vers la grande inconnue. On est allé voir, et l'on a trouvé là, sur les bords de ces grands fleuves, dans ces plaines im- menses, et à l'ombre de ces forêts mysté- rieuses, on a trouvé des millions d'hom- mes, nos frères, dont Satan est le cruel maître depuis 4,000 ans. Ils ignorent Dieu et la Rédemption, ils sont les malheureu- ses victimes des Esprits de mensonges.

Le but d'Andalouma est d'intéresser au

sort des enfants de Cham tous les coeurs chrétiens. Aussi, ce drame recevra, nous l'espérons, un excellent accueil de la part de ceux qui cherchent avant tout, dans les pièces pour les jeunes gens, de vivan- tes leçons de courage, de dévouement, de vertu. Ils y verront, peinte au naturel, la physionomie des tribus du Zanguebar, tristes jouets des sorciers, vile marchan- dise entre les mains des trafiquants d'es- claves. Andalouma fera mieux compren- dre les services immenses rendus à ces pauvres peuplades par les missionnaires et les religieux qui en leur faisant con- naître N. S. Jésus-Christ et son Evangile, leur procurent le bienfait de la Foi et de la civilisation chrétienne.

Tout le drame et les faits sur lesquels il repose, sont dans leur ensemble d'une exacte vérité. Andalouma, Goma, le grand Mngana, ne sont pas des personnages fictifs, ils ont vraiment existé; et aujour- d'hui encore, sur la côte orientale d'Afri- que, des faits analogues se reproduisent chaque jour et perpétuent, dans leur ef- frayante et sanglante réalité, les horreurs dont Andalouma est le sinistre reflet. Il a fallu même rester beaucoup en deçà de la vérité, en ce qui concerne les traite- ments infligés aux esclaves depuis leur enlèvement jusqu'à ce qu'ils soient ven- dus. Il est juste de reconnaître toutefois que depuis quelques années, sous la pres- sion tutélaire des gouvernements euro- péens, le marché public des esclaves a été supprimé sur la place de Zanzibar, mais le trafic continue toujours sur le conti- nent dans des conditions aussi navrantes.

NOTES CRITIQUES

UN DISPARU

Quand le nommé Jean Labourt, de la *Lanterne*, a été appelé, ces jours derniers, à rendre compte, devant le magistrat de police, des libelles blasphématoires dont on l'accuse, on a constaté qu'il faisait défaut.

Le cautionnement de \$400, qui garantissait sa comparution, a été confisqué séance tenante, et un nouveau mandat, émis par le juge contre le délinquant.

La justice en sera probablement pour ses frais dans ses efforts pour ramener devant elle cet individu qui, pourtant, vint naguère de lui-même en nos milieux y semer le blasphème et la discorde.

L'avocat de Labourt, M. Beauchesne, secrétaire de la Ligue de l'Enseignement, en effet, a dû confesser que, depuis huit jours déjà, son client lui avait glissé entre les doigts.

Nouvelle leçon qui nous montre combien sont à redouter, pour nous, ces "oiseaux de passage" et leurs œuvres méfastes.

NOS BOXEURS

Ils sont vraiment cyniques d'audace, nos fiers à bras et tous ceux qui encouragent leur art démoralisant.

Après la funeste affaire Wagner-Drolet, à Québec, laquelle date de dix jours à peine, ne les avons-nous pas vus, ces jours derniers, annoncer et préparer une nouvelle rencontre du même genre, à Maisonneuve? Deux boxeurs fameux allaient encore se talocher d'importance, et peut-être se mettre à mort consciencieusement, comme dans la vieille capitale, pour le plus grand amusement de quelques centaines de badauds au goût douteux.

Par bonheur, les autorités provinciales, dont on avait escompté une fois de plus l'excessive tolérance, sont intervenues en temps utile, et l'affaire a raté. Ce n'était vraiment pas trop tôt.

OÙ ALLONS-NOUS ?

La *Presse* annonce gravement qu'elle met fin à son plébiscite étrange sur l'abolition ou le maintien de la peine de mort. Pensez donc : dix-huit mille individus, plus ou moins concients de la portée morale de l'opinion qu'ils émettaient, ont daigné répondre à cet étrange référendum.

De ce nombre, huit cents seulement se sont prononcés pour le maintien de la punition capitale ; tout le reste de la bande est pour l'assassinat libre, c'est-à-dire sans autre punition que la détention, qui laisse toujours l'espoir de voir finir le châtiment.

Or, toute punition panachée de cette espérance n'est guère efficace, contre un mal si grand. Messieurs des décrocheteurs de vies humaines s'en donneraient à leur aise, la peine de mort une fois abolie ; leur nombre deviendrait légion.

Croyez-vous que la *Presse* s'émue de conclusions monstrueuses vers lesquelles elle a attiré cette masse de *sensibilistes* égarés ? Pas du tout. Elle en paraît toute réjouie, au contraire, au nom d'un humanitarisme fort mal compris, mais qu'elle n'en exploite pas moins à outrance.

C'est la prime au meurtre facile, mise à la portée de tous les amateurs ! Où allons-nous donc, avec un journalisme aux mœurs pareilles, et avec l'aveuglement de tous les imprévoyants qui l'encouragent quand même de leur fidèle clientèle ?

A QUI L'HONNEUR ?

Dans son analyse du rapport Langelier sur la Colonisation, le *Canada* publie un paragraphe qui se lit comme suit :

"La pratique de voler ainsi des lots pour spéculer sur le bois en est arrivée au point de recruter parmi ses adhérents, même des hommes dont la mission est de prêcher le respect du bien d'autrui. L'on se sert de sa position pour influencer le gouvernement et quand elle ne suffit pas, l'on recourt à tous les moyens, même aux faux en écritures et au parjure. Il y a de ces dans la preuve recueillie par la commission."

A part l'allusion à de prétendus méfaits d'hommes d'Eglises, et que nous re-

levons ailleurs, on en trouve une autre là qui a bien l'air de viser certain député, contre qui le porte parole de la commission avait des vengeances officielles à exercer.

Ce mandataire du peuple, qu'on a essayé de compromettre dans l'affaire un peu louche du canton Montigny, se reconnaîtra-t-il et revendiquera-t-il son honnêteté outragée ? Ou bien pliera-t-il encore une fois, en bon partisan, sous le fouet du maître ? C'est ce qu'il sera intéressant de voir.

LA GUERRE

Les Russes viennent de subir un grand désastre. Le cuirassé amiral "Petrovsk" a frappé une mine près de la Montagne d'Or, près de Port Arthur, et le vice-amiral Makaroff, commandant en chef de la flotte russe et plus de six ans hommes de son équipage ont péri dans les flots. Seuls de tous ceux qui étaient à bord du malheureux navire, le grand duc Cyrille, le capitaine Jakorleff, cinq officiers et trente-deux marins ont été sauvés. L'amiral Skrydloff a remplacé Makaroff.

Un Mot au "Temps"

(De la *Vérité*, de Québec.)

Un écrivain du *Temps*, d'Ottawa, l'auteur, probablement, de *Marie Caburet*, se répand en injures, dans le numéro du 29 mars, contre la *Croix*, de Montréal, parce que ce journal a protesté contre l'acceptation, par MM. De Celles et Chapman, de décorations à eux offertes par le gouvernement persécuteur de la France.

Il ne dit rien de la *Vérité*, et pourtant la *Vérité* a autant protesté que la *Croix*, et elle proteste depuis bien plus longtemps que son jeune confrère de Montréal.

Au risque de nous attirer les foudres du directeur du *Temps*, nous lui faisons savoir que nous avons bien l'intention de protester encore chaque fois qu'un des nôtres aura la faiblesse d'accepter une décoration du gouvernement français, tant que ce gouvernement sera sectaire et persécuteur.

Nous le savons, cela ne plait pas aux décorés ni à ceux qui voudraient l'être, mais nous avons un devoir à remplir, et nous le remplissons.

Ce devoir, c'est de travailler à empêcher le mal qui dévaste la France d'envahir notre pays. Et ce mal menace de nous envahir avec la confusion qu'on cherche à créer entre la France catholique et la France maçonnique.

Voici une phrase typique que nous extrayons de cette article du *Temps* :

"La France est toujours la mère-patrie, le pays qui a vu naître nos mères, le pays que nous devons toujours chérir avec le saint respect et la piété filiale des grands-mères. Et il n'y a que des fils ingrats pour dénigrer ce pays sous les prétextes les plus futiles et les plus insensés."

L'écrivain a voulu dire, supposons-nous, "avec le saint respect et la piété filiale que l'on doit aux grand-mères." "Le saint respect et la piété filiale des grand-mères" est une phrase qui n'a pas de sens. Mais passons.

La France chrétienne, la vraie, la seule mère-patrie de nos ancêtres, notre unique *grand-mère* à nous, Canadiens français, nous la chérissons. Et c'est parce que nous la chérissons réellement, et non en paroles seulement, que nous dénonçons la France officielle actuelle, devenue sectaire, qui persécute notre France à nous et qui voudrait en détruire jusqu'au souvenir.

C'est parce que nous aimons la France chrétienne que nous disons et répétons aux nôtres : ne vous commettez donc pas avec les bourreaux de notre France à nous !

Nous ne dénigrions certes pas la France ; mais nous condamnons, comme font le Pape et la très grande majorité de l'épiscopat français, son gouvernement persécuteur. Et il faut être aveugle volontaire pour prétendre, comme fait le *Temps*, que, pour motiver cette condamnation, nous n'avons que des "prétextes futiles et insensés".

"Prétextes futiles et insensés" la persécution satanique à laquelle se livre, depuis des années, la France officielle, devenue l'instrument de la franc-maçonnerie !

FEU L'ABBE CHARLES LAROCQUE

M. l'abbé Charles LaRocque, curé missionnaire de Saint-Louis de France et inspecteur nommé des écoles catholiques de Montréal, est décédé vendredi matin, après quelques heures de maladie seulement. Le défunt était le frère de Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke.

Notes religieuses

LE DISCOURS DU PAPE ET LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

L'*Osservatore Romano* publie en réponse à certains journaux italiens qui veulent voir dans la récente attitude du Pape vis-à-vis le gouvernement français une conduite autre que celle tenue par ses prédécesseurs, un article remarquable et autorisé, dont voici les principaux passages :

"Ces journaux démontrent qu'ils ont oublié — est-ce par défaut de mémoire ou mauvaise foi ? — le passé tout entier. Ils ont oublié comment, alors, que les menaces contre les Congrégations françaises devenaient plus graves et imminentes, avant que ne fût adoptée par le Parlement français la loi qui les poursuivait, Léon XIII avait solennellement élevé la voix en faveur des persécutés. Ils ont oublié la publication officielle faite par le gouvernement français d'un *Livre jaune* qui met en pleine lumière ce qu'avait fait le Saint-Siège pour écarter de ces bienfaisantes institutions la tempête qui les menaçait, et pour rappeler ceux qui, en France, détenaient le pouvoir au respect de cette liberté et de cette justice auxquelles avaient droit, comme simple citoyens de la République, les membres des Congrégations religieuses.

"Et si Léon XIII a voulu donner jusqu'au bout l'exemple de la longanimité, si S. S. Pie X a différé jusqu'à ce jour d'élever la voix, ce fut dans l'espérance, trop complètement trompée, que les pouvoirs publics s'arrêteraient dans le chemin des ruines et qu'ils se rallieraient à de plus tolérables projets, selon que le demandaient hautement les raisons supérieures de la justice et même l'intérêt bien entendu de la France.

"Mais à cette heure, où l'œuvre de démolition se poursuit jusqu'aux dernières applications, le sommeil était venu où le Chef suprême de l'Eglise ne pouvait, sans faillir à sa sublime mission, demeurer plus longtemps silencieux, où il était juste et nécessaire que sa parole retentît, haute et solennelle.

"Et l'efficacité de cette dernière est d'autant plus grande et plus universellement appréciée, que plus marquantes furent les preuves de longanimité et de tolérance fournies jusqu'à ce jour."

LE SAINT-PERE ET LES OUVRIERS

Le Saint-Père a reçu une délégation de la fédération des sociétés ouvrières catholiques de Berlin, présentée par Mgr de Waal ; la réception a eu lieu dans les loges de Mantovani : les délégués ont présenté au Pape un superbe tableau représentant une allégorie du travail : en bas, les ouvriers honnêtes, faisant contraste avec des ouvriers révolutionnaires ; en haut, une apothéose de Léon XIII une main sur le texte de l'Encyclique sur la condition des ouvriers, il bénit de l'autre. Le secrétaire général Fournell lut une adresse en latin, le Pape y répondit dans la même langue. Il loua hautement le but de cette fédération, remerciant pour ce don offert par cinquante-cinq mille ouvriers allemands, nouvelle preuve de l'amour de l'Allemagne catholique pour la papauté. Le peintre Beckert, auteur de ce tableau, était présent : le Pape, en le félicitant, lui promit de placer son œuvre dans la d'art moderne du Vatican. Puis, il voulut bien se laisser photographier au milieu des ouvriers, et donna à tous une médaille de l'Immaculée Conception.

A QUI NE JUGERA PAS

Le *Petit Marseillais* raconte l'incident suivant qui en dit long sur l'estime professée à l'égard des lois sectaires par ceux-là mêmes qui ont qualité pour les apprécier :

A Orange, France, le tribunal correctionnel avait à examiner le cas d'anciens Frères Maristes sécularisés, de Camaret, poursuivis pour infraction à la loi de 1901. A l'appel de la cause, on vit un juge quitter son siège, aller se dépoiler de sa robe et revenir s'asseoir derrière le président, qui dut successivement, pour compléter le tribunal, requérir le concours de deux avocats du barreau, juges suppléants. Mais chacun de ces avocats, ayant demandé pour quelle cause il était invité à siéger, opposa au président un refus formel aussitôt que celui-ci eut dit qu'il s'agissait de poursuites contre les religieux. Force fut au président, dont on voit d'ici l'embarras, de renvoyer l'affaire à une date ultérieure. — C'est la révolte des consciences. Puisse-t-elle se propager et grandir.

Sagesse des Saints Livres

Le juste demeurera toujours ferme dans sa voie et celui qui a les mains pures en deviendra plus fort.

XVII.

Au début

Pas de souffrances inutiles, si vous prenez, au début de votre rhème, du Baume Rhumal, le célèbre spécifique français.

UNE VERITE

Pour réformer la société, il faut commencer par réformer l'homme.

C'est le principe de l'Eglise catholique. Le socialisme, lui, veut refaire le monde social en commençant par les institutions au lieu de commencer par l'âme humaine.

Pour conquérir à l'homme tous ses droits, il faut commencer par lui prêcher tous ses devoirs.

C'est ce que fait l'Eglise. Le socialisme, lui, veut commencer la restauration de l'univers par la réclamation violente de nos droits, et non, par la prédication pacifique de nos devoirs.

Quoi qu'en dise le socialisme, voulez-vous réaliser l'idéal d'une société parfaite, commencez par nous donner des hommes parfaits. Si magnifique que soit votre type social, si généreuses que soient vos institutions, vos réformes, vos législations nouvelles, vous arriverez difficilement à produire une société durable, si vous n'avez pas sous la main des hommes dignes, fiers, purs, humbles, dévoués, relevant la tête à la pensée qu'ils viennent de Dieu et qu'ils retourneront à Dieu. C'est en vain que vos codes proclameront la loi de la charité, si vous avez affaire à des sauvages qui scalpent leurs victimes. C'est en vain que votre législation proclamera la nécessité d'une hiérarchie, si vous avez affaire à des indépendants farouches qui ne veulent subir aucun joug. C'est en vain que vous tenterez de fonder votre société sur la base nécessaire du mariage saint, si vous avez affaire à des natures bestiales, à des demi-brutes, voulant satisfaire à leurs heures et en toute liberté, la lubricité de leurs désirs. Tout cela est clair. Si dans un creuset, vous jetez du plomb, vous n'y pouvez trouver de l'or.

Qu'importe, disait un jour un illustre évêque, qu'importe, ô partisans effrénés du progrès matériel, que vous possédiez votre télégraphe électrique et vos chemins de fer, l'un transportant votre pensée et les autres vous transportant avec une merveilleuse rapidité, qu'importe, si vos fils électriques ne transmettent que des pensées basses, et si vos wagons ne transportent que des hommes grossiers, matériels et vils ? En deux mots, pas de bonne société possible sans cet élément indispensable : la bonté de l'homme. Il faut presque rougir d'avoir à démontrer de pareilles vérités.

Eh bien ! l'Eglise, qui sait tout, a su cela. Voyez comme elle a procédé dès le commencement de son histoire. A-t-elle commencé comme la Révolution et le Socialisme prétendent qu'il faut le faire ? Est-ce qu'elle s'est écriée : "Tout est mauvais ; il faut tout démolir." Persécutée par les empereurs, couverte de son beau sang qui coulait sans cesse, méprisée, bafouée, foulée aux pieds elle n'a lancé contre ses persécuteurs, aucune révolte armée, ni aucune déclaration de ses droits sociaux. Mais qu'a-t-elle donc fait ? Elle a fait l'homme. Elle a pris l'âme humaine entre ses mains : elle l'a purifiée, formée, transfigurée. Quand j'aurai beaucoup d'âmes christianisées, s'est-elle dit, j'arriverai aisément à christianiser la famille de la société. C'était raisonner. C'est ce que l'Eglise fait présentement encore dans les missions. Voyez son oeuvre au Congo. Il ferait beau voir nos socialistes aller au Congo et dire "tout est mauvais au Congo, il faut tout démolir." Ils n'ont garde d'aller essayer là leurs sottises, ils seraient vite mangés tout crus.

C'est bon dans les pays civilisés leurs systèmes, où, par malheur, on laisse tout dire et tout faire.

Et qu'est-ce que l'homme christianisé ? C'est une créature auguste et respectable. Il sait qu'il vient de Dieu. Il ne saurait s'étonner ni des révoltes de son sang, ni des frémissements de son orgueil : car il sait qu'il a reçu de ses pères une nature déchue. Mais il se relève à la pensée qu'un Dieu l'a racheté, lui a montré l'exemple de toutes les vertus, et lui a donné le moyen de vivre heureux dans la paix et dans le devoir en ce monde et de devenir un jour citoyen du Ciel pour l'éternité.

Et l'homme christianisé imite le Christ et se passionne pour cette imitation glorieuse, et dès lors, la terre va se peupler d'imitateurs de Dieu, d'intelligences qui voient le Vrai, de coeurs qui aiment le Beau et de volontés qui aiment le Bien.

Avec de tels hommes, on peut renouveler la face du monde, on peut rajeunir les institutions vieilles, transformer les vieilles lois et relever toutes les faiblesses. Donnez-nous mille hommes humbles, charitables et purs et ils feront plus que toutes vos révolutions et toutes vos armées.

Grâce à la chasteté, il y aura des familles dignes de ce nom ; grâce à la charité, il y aura des dévouements penchés sur toutes les misères de cette terre et qui les voudront guérir toutes ; grâce à l'humilité, il y aura des esprits dociles à l'autorité.

Donnez-moi ces mille hommes et le monde est à moi. Mais, que dis-je ? C'est fait. L'Eglise depuis dix-neuf siècles a établi une admirable organisation sociale, parce qu'elle a créé d'abord une admirable organisation humaine.

Hoc fac et vives. Faits cela et tu vivras !

CYRIL.

Ca et la

Par la Terreur. — Personne n'ignore par quel abominable système de terreur, M. Combes et ses mamelucks ont réussi jusqu'ici à maintenir leur majorité.

Le "bloc" est un troupeau d'esclaves tremblant sous le fouet. Et comme le courage n'est pas précisément une des vertus principales des sportulaires combistes, ils ont voté, la mort dans l'âme, les pires attentats à la liberté pour conserver une place autour de l'assiette au beurre, les bénéfices quotidiens du pouvoir.

Aujourd'hui, où le joug paraît si lourd, si odieux et si déshonorant à quelques-uns qu'ils esquissent des velléités d'indépendance, c'est en aggravant ce système de terreur que M. Combes essaye d'arrêter la débâcle de ses troupes.

Des ordres ont été donnés aux préfets pour qu'en toute hâte et par tous les moyens ils fassent voter des prétendus ordres du jour de blâme contre les défaillants combistes.

Ces ordres du jour sont votés par quelques individus au gages du ministère de l'intérieur. Mais M. Combes escompte quand même leur effet sur la pusillanimité de ceux qui veulent échapper à sa tyrannie.

Le voyage de M. Loubet à Rome.

— L'*Osservatore Romano*, l'organe du Vatican, publie un communiqué officiel démentant l'existence de négociations entre la France et le Vatican soit pour une entrevue entre le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du pape, et M. Delcassé, ministre français des affaires étrangères, pendant la visite du président Loubet à Rome, soit pour que le président et le Vatican restent étrangers l'un à l'autre, ainsi que l'ont affirmé les journaux français.

Despotisme

Dans le rapport Langelier, de la Commission de Colonisation, on trouve une charge à fond de train contre la Société Générale de Colonisation, de Montréal, et une chaleureuse recommandation de celle de Québec.

Nous ne voulons pas nous arrêter sur le cachet bien québécois de ce "traitement différentiel." Nous ne signalerons qu'une chose pour l'atténuer : la première de ces organisations s'est employée à agiter l'opinion publique contre l'incurie et la maladministration qui caractérisent le régime colonisateur de nos gouvernants provinciaux. Elle a accompli cette tâche ingrate avec le réel succès que l'on admire aujourd'hui, que la Commission elle-même est forcée d'admettre. L'autre a constamment manœuvré pour se maintenir dans les bonnes grâces du ministère, au prix de n'importe quelle abdication. Elle reçoit sa récompense.

La Société Générale se voit punie de ses allures patriotiques et courageuses. Elle devait s'attendre à cela, sous un régime dont le mot d'ordre est : "Crois ou meurs."

Le rapporteur du gouvernement Parent la condamne même, avec phrases ! Il suggère à ses maîtres de l'abolir et de la remplacer par un fonctionnaire à leurs ordres.

Cette manifestation n'a pas de quoi troubler le sommeil des membres de la Société Générale. Tant qu'ils seront vingt-cinq à vouloir faire de la colonisation efficace, les lois de la province leur garantissent l'existence corporative et même une subvention statutaire.

Mais la leçon qui découle de l'incident, pour la Société de Colonisation de Montréal, c'est l'opportunité de séparer de plus en plus ses intérêts de ceux des coteries officielles ; de renoncer plutôt librement à certaines faveurs ministérielles de surrogation, pour reconquérir une indépendance plus parfaite.

C'est en s'appuyant sur le peuple et en travaillant pour lui, sans se mêler aux vilaines intrigues des politiciens, que la Société Générale conservera mieux son prestige et son influence, au bénéfice de la belle cause qu'elle sert : celle de la colonisation.

MARC O'REILL.